

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Mardi 22 Septembre 2020 / N° 966

Prix : 20 DA

**Rencontre
Abdelmadjid
Tebboune-médias:**
« Si le peuple veut
le changement,
il est temps
de l'opérer »

En vue de relancer l'économie nationale

Tebboune revient encore une fois, sur les dossiers liés aux secteurs stratégiques



**Journée
internationale
de la paix**

**Une célébration
au parfum de
Covid et de conflits**

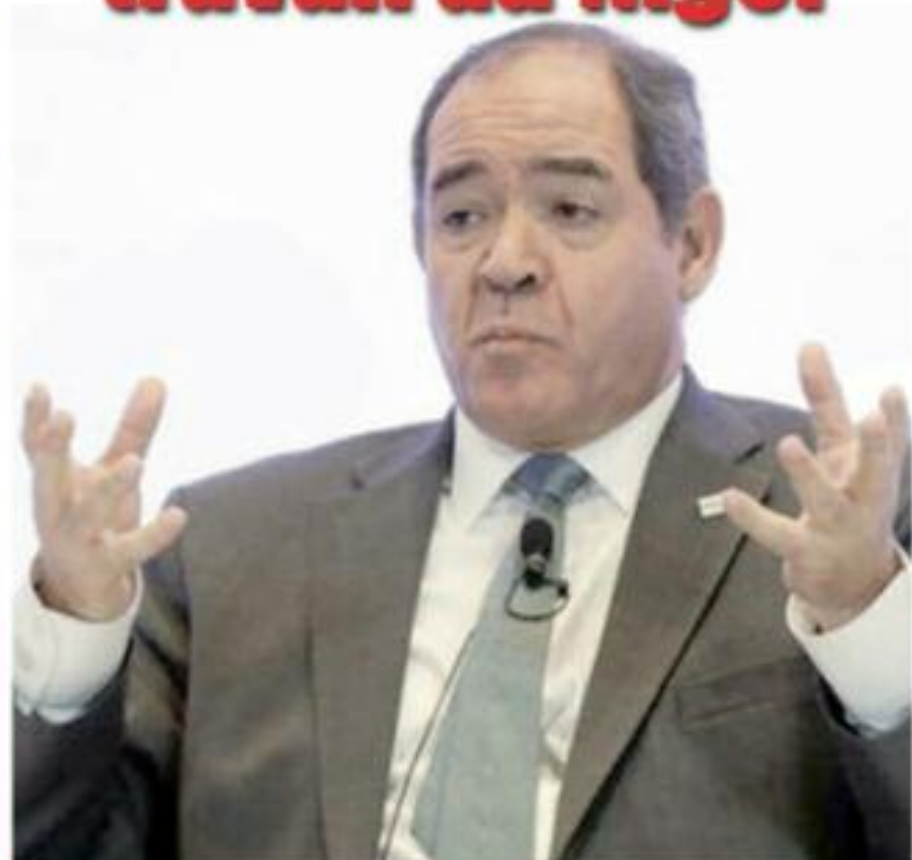
**Au moment où
L'ANPE se dit
contre le report de
la rentrée scolaire**

**« La décision
d'ouverture des
écoles sera prise
en concertation
avec les
spécialistes »
affirme Tebboune**

**Mines :
L'Algérie veut
accroître sa
production d'or**

En provenance de la capitale malienne Bamako

Sabri Boukadoum en visite de travail au Niger



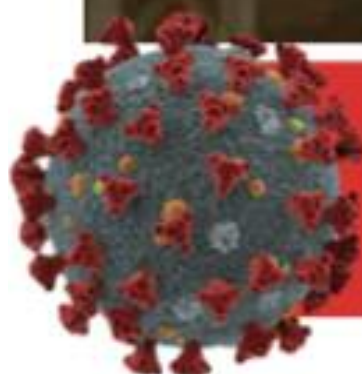
Décès

L'icône du malouf Hamdi Bennani n'est plus



Coronavirus:

**197 nouveaux cas, 133
guérisons et 7 décès ces
dernières 24 heures**



En vue de relancer l'économie nationale

Tebboune revient encore une fois, sur les dossiers liés aux secteurs stratégiques

En président la réunion du conseil des ministres dimanche dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est revenu, encore une fois, sur les dossiers liés aux secteurs stratégiques qui constituent le levier du plan de relance de l'économie nationale. A cet effet, le chef de l'Etat a donné de nouvelles directives au gouvernement afin que soit accordée toute l'importance voulue à ces secteurs en vue de booster le développement socio-économique du pays, dans une conjoncture difficile marquée par une forte récession et une baisse drastique des recettes pétrolières. Il convient de rappeler que le plan de relance économique a fait l'objet d'une large concertation lors de la rencontre qui a regroupé, en août dernier, sous la haute autorité du Président de la République, les membres du gouvernement, les partenaires économiques et sociaux, et qui a été marquée par la forte participation de l'expertise nationale. Les conclusions et recommandations issues de cette rencontre ont fait l'objet d'une consolidation, en tenant compte des directives du Président de la République, émises lors de cette rencontre et des différentes réunions du Conseil des ministres, et constitueront ainsi le plan d'action du gouvernement pour la relance économique. Ce plan d'action sera décliné en actions opérationnelles quantifiables et mesurables dans le temps, selon un planning de mise en œuvre comme cela a été indiqué précédemment, à court et moyen termes pour chaque secteur, en fixant les urgences et les échéances. Dans ce cadre, le Premier ministre a chargé les membres du gouvernement de mettre en place au niveau de leurs départements ministériels respectifs un dispositif de suivi permanent et rigoureux de ce plan de relance. Il demeure entendu que le gouvernement veillera d'une manière permanente au suivi de l'état d'avancement de ce plan de relance, ainsi que de son évaluation en réunions du gouvernement et en Conseils interministériels, et rendra compte au Président de la République, d'une manière périodique en Conseil des ministres, de son exécution. A ce propos, le Premier ministre a chargé le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, de mettre en œuvre un plan de communication à l'effet de rendre compte à l'opinion publique du niveau de réalisation des actions inscrites à l'indicatif de chaque département ministériel. M. Djerad avait affirmé que la consécration du nouveau Plan de relance économique permettra de venir à bout des situations d'"impasse" qui perdurent, relevant que ce plan devra préserver le caractère social de l'Etat. Il avait assuré que les délais de mise en œuvre du nouveau Plan seront fixés selon les priorités, les coûts nécessaires, les incidences, les acquis, les risques et les difficultés liées à sa mise en œuvre et ce à travers la prise de mesures urgentes à des effets immédiates. Ces décisions seront exécutées de manière urgente et sans plus tarder avant la fin de l'année en cours, a-t-il expliqué, ajoutant que lesdites décisions devront venir à bout des situations d'impasse qui perdurent. Il a relevé, dans ce sens, l'existence de mesures à court terme, avant fin 2021, visant à se préparer au changement structurel de l'environnement socioéconomique afin de réaliser l'efficacité et la compétence socioéconomique. Ces réformes doivent inclure des mécanismes anticipatifs efficaces en vue de la prise en charge des effets secondaires potentiels devant résulter de ces mesures, notamment en ce qui concerne le pouvoir d'achat des citoyens, a-t-il insisté. Les réformes et les stratégies de développement à moyen terme (avant fin 2024) portent sur la mise en œuvre et le parachèvement des opérations de transition nécessaire. M. Djerad a affirmé que le plan en question devra préserver le caractère social de l'Etat et le pouvoir d'achat des citoyens notamment les catégories les plus vulnérables. Rappelant



que le Président Tebboune avait tracé les contours du Plan de relance économique et défini son cadre basé sur "l'égalité des chances pour tous", le Premier ministre a souligné que ledit plan est axé sur "le renforcement de la primauté de la loi, l'égalité des chances, la participation dans l'élaboration des politiques, la réalisation de la viabilité financière, le renforcement des entreprises et l'augmentation du niveau de l'enseignement". Le nouveau Plan s'articule autour du renforcement du rôle du secteur privé et de la société civile pour contribuer au processus de développement, sur la base de l'engagement vis-à-vis des valeurs du travail et de dévouement. Le plan est basé également sur la substitution des produits fabriqués localement à ceux industrialisés, afin de mettre un terme à l'épuisement des réserves de change, le développement du tissu des entreprises nationales en accordant un intérêt particulier aux PME, notamment les micro-entreprises et les start-up et la valorisation des capacités humaines créatives et innovatrices y compris celles résidant à l'étranger. Le Plan prévoit, également, la révision de la règle 49/51 et l'annulation du Droit de préemption en le remplaçant par la dérogation préalable du gouvernement. Le Premier ministre a souligné la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de l'opération de la transition énergétique et environnementale, en œuvrant à la promotion de l'industrie de transformation des produits énergétiques. Au volet fiscal, le gouvernement a mis la lumière sur les différentes réformes à réaliser, à l'instar de la réhabilitation du service public, l'élargissement de la base fiscale, la mobilisation des ressources et la numérisation de l'administration fiscale, ce qui permettra de lutter efficacement contre la fraude fiscale, ajout le Premier ministre. Dans le même cadre, il indiqué que la question du foncier industriel qui constitue l'une des plus importantes entraves auxquelles font face les investisseurs, sera résolue dans l'objectif de rationaliser le déploiement régional du développement industriel et l'exploitation du foncier économique. Par ailleurs, un intérêt particulier devra toujours être accordé au développement agricole et rural et aux industries alimentaires, outre à la valorisation

des ressources halieutiques dans le souci de garantir la sécurité alimentaire. Il s'agit également de développer une véritable industrie pharmaceutique afin de garantir la couverture des besoins des citoyens en matière de médicaments efficaces de qualité. Le Premier ministre a fait savoir qu'il sera procédé, en outre, à la promotion et au renforcement des activités économiques à forte valeur technologique basées sur le savoir, au soutien aux petites entreprises, l'encouragement des start-up dirigées par les jeunes diplômés et la promotion du rôle du secteur du BTP, au vu de son rôle prépondérant dans le renforcement du développement économique et la résorption du chômage. M. Djerad a réitéré l'engagement du gouvernement à œuvrer à l'amélioration du climat d'affaires et ce à travers la facilitation des procédures relatives à la création d'entreprises, l'accès au foncier, aux crédits et aux services publics de qualité et la réforme et la modernisation du système bancaire constituant une pierre angulaire de la réussite de toute réforme économique, outre la modernisation de l'administration et la lutte contre la bureaucratie. Parmi les autres objectifs du plan de relance, le Premier ministre a fait état de l'examen des règles de défense commerciale à travers la révision des accords économiques et commerciaux "préjudiciables au pays" et la réorientation de l'appareil diplomatique au service des intérêts économiques et de développement vitaux du pays devant renforcer la création d'une agence de coopération et de développement à même d'améliorer les conditions d'accès des opérateurs algériens aux marchés internationaux, notamment africains, outre l'attraction des investissements étrangers et la promotion du marché algérien. M. Djerad a affirmé que les recommandations précieuses issues de la conférence nationale sur le plan de relance économique devront être introduites à ce plan car étant "un document référentiel" pour les prochaines années et devant tracer les contours d'un changement profond du mode économique nationale exigeant une forte mobilisation de tout un chacun et à tous les niveaux afin de booster la cadence des réformes économiques.

M. H

Présidence

Le président Tebboune nomme Rosthom Fadhli gouverneur de la Banque d'Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, dimanche à Alger, la nomination de M. Rosthom Fadhli, en qualité de nouveau gouverneur de la Banque d'Algérie (BA). M. Tebboune a affirmé, lors d'une entrevue avec des responsables de médias nationaux, avoir "signé la semaine dernière le décret portant nomination de M. Rosthom Fadhli au poste de gouverneur de la Banque d'Algérie". M. Fadhli assurait jusqu'à présent le poste de vice-gouverneur de la Banque centrale. Il est à rappeler que le poste de gouverneur de la Banque d'Algérie est resté vacant depuis que l'ancien gouverneur, Ayman Ben Abderrahmane, ait pris le portefeuille du ministère des Finances en juin dernier lors du dernier remaniement ministériel.

Les Membres de l'OMC réduisent à cinq le nombre de candidats au poste de Directeur général

Cinq candidats sur huit brigueront finalement le poste de directeur générale de l'OMC. C'est ce qu'a révélé le président du conseil général de cette organisation, David Walker (Nouvelle-Zélande). Les cinq candidats qui restent en lice ont obtenu le soutien le plus large de la part des Membres de l'OMC et devraient donc passer à l'étape suivante du processus. Il s'agit de : Ngozi Okonjo-Iweala du Nigéria, Yoo Myung-hee de la République de Corée, Amina C. Mohamed du Kenya, Mohammad Maziad Al-Tuwaijri du Royaume d'Arabie Saoudite et Liam Fox du Royaume-Uni. Les consultations pour le choix des 5 candidats ont duré 6 jours d'après la déclaration du président du conseil général, reprise sur le site de l'organisation. «Tout au long des six jours de consultations, il était clair pour nous que l'ensemble des membres était pleinement engagé dans ce processus», a déclaré D. Walker, qui a exprimé sa gratitude à tous les candidats, y compris à ceux qui n'iront pas plus loin.

Rencontre Abdelmadjid Tebboune-medias : « Si le peuple veut le changement, il est temps de l'opérer »



Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a déclaré, lors d'une entrevue accordée à des responsables de certains médias nationaux diffusée dimanche soir, que "si le peuple veut le changement, il est temps de l'opérer". Au cours de cette rencontre au cours de laquelle de nombreuses questions intéressant l'actualité nationale et internationale ont été abordées, M. Tebboune, a affirmé que la nouvelle Constitution "accorde des prérogatives à l' élu choisi par le peuple", soulignant que "si le peuple veut le changement, il est temps de l'opérer pour ne pas rester dans l'ambiguïté qui a prévalu auparavant". "L'Etat algérien sera, après le référendum sur la révision constitutionnelle prévu le 1er novembre 2020, davantage moralisé et véritablement au service du citoyen et non pas au service d'un groupe de personnes qui exerce sur lui une autorité paternaliste", a-t-il ajouté, assurant que "le peuple décidera seul de son destin". Le Président de la République a fait part, au cours de cette entrevue, de son "souhait" de voir les citoyens "plébisciter le projet de révision constitutionnelle, pour qu'on puisse passer directement à la révision de la loi portant régime électoral, laquelle sera soumise au parlement pour donner naissance, si possible, à de nouvelles institutions élues avant la fin de l'année". Evoquant les changements les plus importants que consacrera la nouvelle Constitution, M. Tebboune a affirmé que la représentation sera "réelle à travers cette Constitution qui offrira de larges prérogatives aux élus".

La société civile, véritable partenaire

Le Président de la République a également évoqué le rôle dévolu aux jeunes dans le cadre de la nouvelle Constitution qui prévoit d'associer cette catégorie en sus de la société civile, devenue "pour la première fois constitutionnalisée et véritable partenaire dans la gestion de ses affaires". Plusieurs autres points ont été abordés par le chef de l'Etat au cours de cette rencontre, parmi lesquels le caractère "impératif" de la lutte contre l'argent sale en garantissant la transparence dans la gestion "de la base jusqu'au sommet". Ce phénomène "s'est propagé tel un cancer dans la société et doit être combattu", a insisté M. Tebboune, affirmant que "la loi sera intransigeante vis-à-vis de tous ceux qui recourent à l'argent sale". L'autre point important soulevé par le Président de la République a trait à la rentrée scolaire 2020-2021 qui ne pourra être effectuée, a-t-il fait savoir, qu'en "concertation avec le Comité scientifique et les médecins". L'Algérie ayant prioritairement opté pour "la protection du citoyen", il est "possible de programmer la rentrée scolaire en fonction de la situation pandémique de chaque wilaya", a déclaré M. Tebboune. Concernant la rentrée universitaire, le Chef de l'Etat a indiqué que l'Université aura la "liberté" pour en fixer la date, relevant qu'il "n'y aura pas un jour unifié pour la rentrée universitaire qui se fera en fonction de l'organisation et du planning de chaque établissement". Au plan économique, il a fait part de l'ouverture d'ateliers économiques "immédiatement après les élections" afin de réaliser un bond éco-

nomique "en concertation avec tous les acteurs de la société". Ces ateliers, seront organisés par une commission nationale qui comprendra, entre autres, des économistes, des sociologues, des journalistes, des syndicalistes, des imams ainsi que toutes les autres catégories de la société", a souligné le Président Tebboune. Annonçant également la "révision prochaine de la loi sur la Monnaie et le Crédit et l'engagement d'une réflexion sur la création de mécanismes pour couvrir les risques de change encourus par les opérateurs économiques en raison de la dépréciation de la monnaie nationale", le président de la République a souligné l'impérative "réduction" du budget destiné aux transferts sociaux, oscillant entre 12 et 14 milliards de dollars par an. Une réduction qui n'atentera cependant pas aux catégories défavorisées, aux pauvres et aux indigents", a-t-il rassuré, ajoutant que la révision constitutionnelle "préservera le caractère social de l'Etat". Au plan économique, toujours, le Président de la République a indiqué que l'Algérie ne renoncera pas à l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), mais procèdera à une révision du calendrier relatif au démantèlement tarifaire en fonction de ses intérêts économiques. Soulignant que l'UE est un partenaire "auquel nous nous attachons", M. Tebboune a insisté, toutefois, sur l'attachement de l'Algérie à ses intérêts économiques et ses efforts pour construire une économie indépendante de la rente. "Nous allons revoir le calendrier de démantèlement et l'UE est d'accord concernant cette révision à laquelle s'attellent des économistes", a-t-il assuré, affirmant que l'Algérie était "en principe, un partenaire de l'UE mais pas au détriment de son économie". S'agissant du soutien financier de l'Etat aux entreprises économiques impactées par la pandémie de Covid-19, le Président Tebboune a indiqué que la loi de finances pour 2021 précisera tous les détails de ce soutien et que l'Etat indemniserait les entreprises touchées par la pandémie, avant de souligner, en même temps la nécessité de protéger les banques, à travers la loi, afin de leur permettre de jouer leur rôle dans ce domaine. Le Président Tebboune a d'ailleurs saisi cette occasion pour annoncer la nomination de M. Rosthom Fadhl, qui assurait jusqu'à présent le poste de vice-gouverneur de la Banque centrale, en qualité de nouveau gouverneur de la Banque d'Algérie (BA). Le Président de la République a abordé le volet mémoriel en réaffirmant que l'Algérie ne renoncera point à la récupération des restes mortuaires des résistants à l'occupation française, dont le nombre avoisine la centaine, ni aux archives relatives à cette période de son histoire. Le Chef de l'Etat a, enfin, évoqué la liberté de la presse en Algérie, soulignant que cette dernière était et qu'aucune restriction lui était imposée. Il a cependant précisé que la liberté d'expression avait des "limites" et qu'il existait des lois applicables à tout un chacun.

Position constante de l'Algérie vis-à-vis de la cause palestinienne

Interrogé au sujet de Khaled Drareni, condamné récemment à deux ans de prison, M. Tebboune a expliqué qu'on "ne pouvait trancher de l'inexistence de la liberté d'expression dans

un pays en raison d'une personne impliquée dans une affaire n'ayant aucune relation avec la presse". Il a révélé, dans ce sens, qu'il n'existe aucun document prouvant la relation de Drareni avec la chaîne de télévision avec laquelle il prétend travailler. Au plan international, le Président de la République, a réitéré la position "constante" de l'Algérie vis-à-vis de la cause palestinienne, qui est "sacrée pour nous et pour l'ensemble du peuple algérien", déplorant, dans ce sens, "l'empressement pour la normalisation (avec l'entité sioniste), à laquelle nous ne prendrons jamais part". Soulignant que la question palestinienne "est la cause centrale du Proche-Orient", le Président Tebboune a déclaré: "je ne pense pas qu'il y'aura une solution dans cette région sans la résolution de cette question qui doit être par la proclamation d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières de 1967 avec El Qods pour capitale". Le Président de la République a indiqué que le discours qu'il prononcera à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies, prévue mardi prochain, portera sur la défense de la question palestinienne qui ne sera pas abandonnée par l'Algérie "quelles que soient les circonstances". Pour ce qui est de la Libye, le Président Tebboune a renouvelé la position de l'Algérie en faveur d'une solution durable, émanant de la légitimité populaire électorale sous l'égide des Nations Unies, soulignant que "cette question nous concerne aussi et nous sommes un pays voisin qui partage avec la Libye de longues frontières. Nous imposerons notre avis et il n'y aura aucune solution sans notre participation". Le Chef de l'Etat a également émis le vœu "de voir le processus en Libye couronné par une solution pérenne et non provisoire notamment à la lumière de la tenue des élections qui ont été largement accueillies et qui sont soutenues par l'ONU dans le but d'unir les frères libyens, notamment entre Benghazi et Tripoli et d'aller vers la désignation de noms pour assumer des responsabilités", soulignant qu'"il y a des noms qui commencent à apparaître". A ce sujet, le Président Tebboune a rappelé qu'il existait une nouvelle démarche de la part de l'ONU d'où l'annonce de départ de certaines parties dont Fayaz Al-Sarraj, réaffirmant que "l'Algérie n'entravera pas le processus onusien". Déplorant la poursuite du conflit en Libye, le Président de la République a indiqué que le peuple libyen méritait de vivre dans la sécurité, la sérénité et l'unité et d'exploiter ses potentiels et les ressources de son pays". Le Président Tebboune a assuré, par ailleurs, que l'Algérie suivait de près la situation au Mali avec lequel elle est en contact permanent, exprimant son souhait de voir "la période de transition réduite au minimum, outre une personnalité civile à la tête de l'Etat pour que nous puissions contribuer au règlement de la crise dans ce pays". A ce propos, il affirmé que "l'Algérie n'a pas eu de discussions ni de concertations avec aucune partie internationale de l'extérieur concernant cette question", ajoutant que "90% de la solution malienne est algérienne...". Par ailleurs, M. Tebboune, a souligné que l'Algérie "n'a aucun problème avec le Maroc frère", précisant que la cause du "Sahara Occidental est une question de décolonisation exposée au niveau de l'ONU".

Journée internationale de la paix

Une célébration au parfum de Covid et de confits

La Journée internationale de la paix correspondant au 21 septembre de chaque année intervient cette fois-ci dans un contexte mondial des plus instables marqué en sus des guerres et des conflits vifs dans nombre de continents, par l'avènement d'un ennemi invisible, le coronavirus, bouleversant l'ordre des choses et ramenant l'humanité à sa juste valeur, à savoir des entités condamnées à vivre ensemble en paix. "La furie avec laquelle s'abat le virus montre bien que se faire la guerre est une folie", a rappelé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, en mars dernier, appelant toutes les parties belligérantes à déposer leurs armes et à se concentrer sur la lutte contre cette pandémie mondiale sans précédent. Dans ce contexte, les Nations Unies, initiatrice de cette journée placée cette année sous le signe "façonner la paix ensemble" estiment que "l'année 2020 devait déjà être une année d'écoute et d'apprentissage". Pour ce faire, l'ONU a d'ores et déjà invité des millions de personnes dans le monde à se joindre à la campagne ONU75, la plus vaste conversation mondiale "sur la construction de l'avenir pacifique et prospère que nous voulons". Cette façon de faire est la seule option, précise l'ONU, en mesure de sauver la planète terre et de la transformer pour le mieux. "En ces temps difficiles de distanciation physique, cette Journée internationale de la paix sera consacrée à favoriser le dialogue et l'expression de toutes vos idées. Le monde est invité à s'unir et à partager ses réflexions sur la façon de traverser cette tempête, de guérir notre planète et de la transformer pour le mieux", a écrit l'ONU dans son communiqué à la veille de la célébration de cette journée. La célébration de cette journée rappellera, par ailleurs, à coup sûr que dans certaines zones du monde à l'image de la Syrie et le Yémen, l'instabilité et la guerre ne se sont pas déclarées d'elles-mêmes, mais sont, souvent le résultat des agissements de certaines puissances, s'accordent à dire des observateurs. Dans ces zones force est de constater que le retour et le triomphe de la paix est la première condition pouvant permettre un retour normal à la vie d'antan.

Le continent africain l'éternelle zone de conflits

Le Continent africain qui de tout temps présenté comme étant la terre propice des conflits ne déroge pas aussi cette année à la règle en ce sens où plusieurs conflits sont encore vivaces dont un peuple qui aspire encore à recouvrer son indépendance, à savoir le Sahara occidental. Au Sahara occidental, le Maroc qui occupe ce territoire depuis 1975 impose son hégémonie en recourant à toutes les manœuvres possibles pour étouffer le droit des Sahraouis à l'indépendance et les priver de tous les droits fondamentaux. "La non-jouissance des Sahraouis de leurs droits économiques, sociaux et culturels constitue une menace pour son identité et sa vie nationale", a alerté récemment le collectif des Lauréats du prix Nobel alternatif dans une lettre adressée au SG des Nations-Unies dans laquelle ils l'interpellent sur la situation préoccupante dans ce territoire occupé. En Afrique, les conflits persistent en dépit de nombreuses initiatives de paix prises à la fois par l'Union africaine(UA), l'ONU et certains pays dynamiques dans la région à l'instar de l'Algérie. L'initiative "faire taire les armes" de l'UA initiée en 2013, qui n'a ménagé aucun effort pour venir à bout des conflits dans ce continent n'a malheureusement pas pu atteindre ses objectifs, en témoigne le dernier constat amer établi par les initiateurs de cette idée lors de leur dernier sommet en début de cette année relevant que la paix dans la région est sujette à de nombreux facteurs difficiles à cerner. Ismail Chergui, commissaire à la paix et la sécurité de l'UA et l'un des initiateurs d'initiative faire taire les armes affirme que "la paix ne sera jamais acquise sans l'implication des populations locales lesquelles souffrent de marginalisation jusqu'ici". "La marginalisation, dont souffrent les populations locales est à l'origine de émergence de nombre de fléaux dans la région qui sont tout aussi dangereux, en l'occurrence la vente des armes, la consommation de la drogue entre autres", ne cesse d'alerter M. Chergui. Pour atteindre le noble objectif de faire taire les armes, le continent a aussi besoin de revoir et d'ajuster ses outils de prévention et de règlement de conflit afin de répondre efficacement à l'évolution des conflits et la criminalité, soutient pour sa part M. Ramtane Lamamra, le Haut représentant de l'Union africaine pour faire taire les armes. L'Algérie qui tient à la paix dans le continent africain ne cesse d'appeler à l'instauration de la réconciliation et du dialogue pour régler tout conflit et fermer du coup la porte à toute ingérence étrangère.

N.I

Au moment où L'ANPE se dit contre le report de la rentrée scolaire

« La décision d'ouverture des écoles sera prise en concertation avec les spécialistes » affirme Tebboune



Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé qu'il ne prendra pas seul la décision d'ouvrir les écoles, au titre de l'année scolaire 2020-2021, mais en concertation avec le Comité scientifique et les médecins. "Je ne prendrai pas seul la décision d'ouvrir les écoles, et cette décision ne sera pas autoritaire mais prise de concert avec les médecins algériens et le Comité scientifique national qui assumera ses responsabilités", a indiqué le Président Tebboune lors d'une entrevue avec les représentants de médias nationaux diffusée dimanche. Dans le même contexte, le président de la République a cité le cas de pays européens "qui ont ouvert les classes et repris les cours, mais ont qui ont été contraints de refermer les écoles après avoir constaté que les enfants étaient exposés, eux aussi, à la contamination au coronavirus", s'interrogeant par la même "si l'objectif est d'appliquer le programme d'enseignement ou de protéger le citoyen". L'Algérie a opté pour "la protection du citoyen", a-t-il souligné, annonçant la possibilité de programmer la rentrée scolaire en fonction de la situation pandémique de chaque wilaya. Le nombre de contamination au coronavirus en Algérie connaît une tendance baissière,

d'ailleurs 17 ou 18 wilayas n'ont enregistré ces derniers temps aucun cas positif, a-t-il conclu. Ceci étant Ahmed Khaled, président de l'Association nationale des parents d'élèves (ANPE), annonce lui qu'ils sont contre le report de la rentrée scolaire. Elle doit avoir lieu au plus tard à la mi-octobre", avait-il affirmé. Évoquant la mise en place d'un protocole sanitaire, le président de l'ANPE a indiqué que « si nous ne sommes pas approchés par les services du ministère de tutelle au cours de cette semaine, nous soumettrons au ministre de l'Éducation nationale un rapport sur la situation et nos propositions pour la rentrée scolaire », selon le même média. M. Ahmed Khaled se dit contre le fait de diviser les classes en deux groupes, en programmant les cours en présentiel pour une partie la matinée, et pour la seconde l'après-midi. Pour rappel, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a indiqué hier dimanche lors d'une entrevue avec les médias que la prochaine rentrée scolaire était entre les mains du Comité scientifique et du gouvernement. « Il y a des pays européens qui ont ouvert des écoles et ont repris des programmes, mais le retour du nombre élevé d'infections au coronavirus les a obligés à fermer les écoles. »

Takemouchte.R

En provenance de la capitale malienne Bamako, Sabri Boukadoum en visite de travail au Niger



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, dépêché par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, entame depuis hier une visite de travail en République du Niger, en provenance de la capitale malienne Bamako. M. Boukadoum a été reçu par le président de la République du

Niger, M. Mahamadou Issoufou à qui "il a transmis les salutations de son frère le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", tout en lui réitérant la détermination de l'Algérie à renforcer les relations de coopération bilatérale et la concertation politique entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun notamment au Mali et en Libye, ainsi que les autres défis que connaît la région». Lors de cette rencontre, le président nigérien a réaffirmé "l'attachement de son pays aux relations de coopération avec l'Algérie", saluant "la dynamique qui les caractérise en adéquation avec le caractère spécifique des relations liant les deux pays et peuples frères". M. Issoufou s'est félicité de la coopération bilatérale fructueuse dans plusieurs domaines, exprimant sa volonté de poursuivre et de renforcer la coopé-

ration dans le domaine économique notamment, en mettant à profit les projets structurants dans la région, ainsi que dans le domaine sécuritaire", ajoute la même source. À cette occasion, le président Issoufou a exprimé "sa profonde gratitude et ses vifs remerciements à l'Algérie et au Président de la République pour la solidarité constante de l'Algérie avec le Niger notamment dans la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus et les catastrophes naturelles". Le chef de la diplomatie algérienne a rencontré également le Premier ministre nigérien, M. Briji Rafini et le président de l'Assemblée nationale nigérienne, M. Ousseini Tinni, avec lesquels il a évoqué "les voies et moyens de renforcer la coopération à l'occasion des prochaines échéances bilatérales".

A.A

Mostaganem :

Traitement de neuf affaires en lien avec l'émigration clandestine durant août

Les services de sûreté de la wilaya de Mostaganem ont traité durant le mois d'août dernier, neuf (9) affaires en lien avec l'organisation et tentative d'émigration clandestine, par mer. Lors de ces opérations ayant touché des zones distinctes du territoire de compétence de la police, selon la même source, il a été procédé à l'arrestation de 80 personnes impliquées, dont des femmes et mineurs, initiative, préparation de la traversée illégale, ou encore pour tentative de quitter le territoire national de manière illégale. L'action d'anticipation sur le terrain, de même que la bonne exploitation des informations ont contribué à déjouer des tentatives d'émigration illégale, depuis la terre. Les services de sûreté de la wilaya de Mostaganem ont procédé, à la saisie de trois (3) embarcations pneumatiques de type "zodiac", trois (3) véhicules et deux moteurs, deux boussoles, un appareil de positionnement par GPS, 11 jerricans de mazout d'une capacité (30 litres) et autres matériels, pour effectuer —secrètement— la traversée, à l'instar des pièces de rechanges, des gilets de secours, ainsi qu'une somme d'argent en devises, d'une valeur de près de 1.000 euros.

Oran :

Démantèlement de deux réseaux spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines en mer

Les services de la sûreté de la daïra d'Aïn El Turck (Oran) ont réussi à démanteler deux (2) réseaux spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines en mer et l'arrestation de six personnes. Les deux opérations ont eu lieu la semaine écoulée sur la base d'informations parvenues à la police qui a effectué un plan minutieux permettant l'arrestation de six (6) personnes dont l'âge varie entre 20 et 36 ans qui s'appropriaient à une traversée clandestine par mer. Il a été procédé, à la faveur de ces opérations, à la saisie de deux véhicules, deux embarcations, des moteurs et du matériel de secours et de navigation, de même qu'une somme d'argent de plus de 4,650 millions DA. Après les formalités judiciaires d'usage, les personnes arrêtées ont été présentées devant le procureur de la République près du tribunal d'Aïn El Turck et écrouées,

Sûreté de wilaya d'Alger :

Arrestation de deux individus ayant volé une somme d'argent de l'intérieur d'une voiture

Les éléments de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté deux individus ayant volé une somme de 270 millions de centime de l'intérieur d'un véhicule utilitaire à Hussein Dey. Il s'agit d'une affaire traitée par les services de la 5e Sûreté urbaine de la circonscription administrative d'Hussein Dey, suite à une plainte déposée par un citoyen affirmant qu'une somme de 270 millions de centime lui a été volée de l'intérieur de son véhicule. Après exploitation d'informations scientifiques et techniques, il a été procédé à "l'identification des deux suspects ainsi que de la marque du véhicule utilisé dans le vol". Suite à la perquisition des domiciles des deux suspects, les éléments de police ont réussi à saisir une somme de 44 millions de centime, puis à l'arrestation, en coordination avec la brigade de la police judiciaire de Bachdjarah, des deux mis en cause à bord d'un véhiculé acheté avec l'argent volé, précisant qu'il a été procédé à la saisie de 8,8 millions de centime, en possession des suspects et du véhicule à bord duquel il se trouvaient». Après parachèvement des procédures légales en vigueur, "les deux mis en cause ont été traduits devant le procureur de la République territorialement compétent, lequel a ordonné leur placement en détention provisoire"

Béjaïa :

Chute fatale d'un enfant de trois ans à Tichy

Un enfant en bas âge a chuté, hier après-midi, de deuxième étage d'un bâtiment situé à le cité Tassift, dans la commune de Tichy à Béjaïa. Selon le chargé de communication de la direction de la protection civile, le jeune défunt a été polytraumatisé suite à sa chute. Une première évacuation a été effectuée vers la polyclinique de Tichy, mais en vue de la gravité les blessures enregistrées suite à sa chute, il a été immédiatement transféré vers l'hôpital d'Aokas. Malgré les efforts et les interventions de la protection civile, le bébé a rendu l'âme quelques minutes après son admission à l'hôpital.

Ain Defla

Deux individus s'adonnant au trafic illicite des boissons alcoolisées arrêtés



Les services de sécurité d'Ain Defla ont arrêté récemment deux (2) individus (âgés entre 22 et 30 ans) s'adonnant au trafic illicite des boissons alcoolisées dont ils ont saisi 1 884 unités de différentes marques et formes. Ayant eu vent d'informations faisant état de deux individus recourant à un camion en vue de transporter des boissons alcoolisées dans le but de les vendre de manière illégale au niveau de Khémis Miliana, les éléments de la Brigade Mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de Khémis Miliana ont mis en place un plan minutieusement étudié visant leur neutralisation en flagrant délit d'exécution de cet acte répréhensible. Après avoir identifié les suspects et

déterminé, avec exactitude, l'itinéraire qu'ils ont l'habitude d'emprunter dans leur activité blâmable, les policiers les ont arrêtés vendredi dernier à hauteur du rond-point de Khémis Miliana (situé à l'entrée de l'autoroute est-ouest) au volant de leur véhicule à bord duquel il avait placé 1 884 bouteilles de boissons alcoolisées qu'ils comptaient vendre à l'un de leurs clients. Après accomplissement des procédures réglementaires en vigueur, les mis en cause ont été présentés samedi devant les instances judiciaires de Khémis Miliana en vertu des procédures de comparution directe, lesquelles ont ordonné leur placement sous mandat de dépôt dans l'attente de leur jugement, signalant que la marchandise saisie a été remise à la direction des domaines et le camion mis en fourrière.

Lutte contre l'émigration clandestine: 485 personnes sauvées dans les eaux territoriales algériennes



Dans la dynamique des efforts de nos Forces navales pour mettre un terme au phénomène de l'émigration clandestine, des unités des Garde-côtes ont procédé, lors de 42 opérations distinctes menées dans nos eaux territoriales entre le 15 et le 19 septembre 2020, à l'interception et au sauvetage de 485 personnes qui tentaient de prendre la mer de manière illicite, et qui ont été prises en charge par les services compétents, alors que dix (10) dépouilles d'émigrants clandestins dont l'embarcation a chaviré, ont été repêchées». Détaillant ces opérations menées par les unités flottantes de recherche et de sauvetage, le MDN explique que "22 opérations ont été exé-

cutées au niveau de la façade maritime ouest, au cours desquelles 255 émigrants clandestins ont été interceptés et sauvés". Dix neuf (19) autres opérations ont été exécutées au niveau de la façade maritime est, au cours desquelles 227 émigrants clandestins ont été interceptés et sauvés, tandis que trois (03) émigrants clandestins ont été interceptés et sauvés au niveau de la façade maritime centre". Ces interventions reflètent les efforts fournis par nos Forces navales dans le cadre de leurs missions, notamment celles à caractère humanitaire, et la sauvegarde de la sécurité des citoyens.

Mine :

L'Algérie veut accroître sa production d'or



Le ministre des Mines, Mohamed Arkab a annoncé, hier que la production nationale d'or ne dépasserait pas 58 kg en 2020, considérant cette production de "très faible" par rapport au stock national de ce précieux métal qui dépasse actuellement 121 tonnes. Invité de la Radio nationale, M. Arkab a précisé que la moyenne de production d'or en Algérie est estimée à 60 kg/an, ajoutant que son secteur comptait relancer l'activité aurifère minière et artisanale dans le Grand Sud pour augmenter la production à 240 kg/an dans une première étape. Cet objectif sera réalisé à travers la mise en place, depuis trois mois, de 95 micro-entreprises dans l'exploitation aurifère dans les régions d'Illizi et de Tamanrasset au profit de 1.500 jeunes. Il a fait savoir que son département avait élaboré, en collaboration avec le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, un cahier des charges qui couvre cette opération et prend en charge la pose de jalons et de bases qui permettent la création de ces micro-entreprises où les jeunes et artisans sont formés dans ce domaine. Des experts de l'Agence nationale des activités minières (ANAM) ont récemment effectué, en compagnie de spécialistes du service de la cartographie minière et géologique, une action de terrain pour déterminer les régions où de l'or avait été découvert, ce qui a permis de recenser 95 ré-

gions jusqu'à présent allant de 6 à 400 ha. M. Arkab a salué le rôle du ministère de la Formation professionnelle qui participe à la relance de cette activité, à travers la formation des jeunes dans le cadre d'un programme d'exploitation artisanale optimale de l'or dans les régions du Sud. Le cahier des charges relatif à la création de ces micro-entreprises prévoit des conditions rigoureuses qui interdisent aux jeunes activant sur le terrain d'exploiter les produits chimiques, au vu de leurs dangers sur leur santé et sur l'environnement. De même qu'elles leur interdisent le concassage des roches contenant de l'or. L'activité de ces jeunes se limite à la collecte des roches sédimentaires contenant de l'or, à remettre à l'Entreprise d'exploitation des mines d'or (ENOR) pour exploitation.

=Exploitation aurifère artisanale, des facilitations au profit des jeunes=

Rappelant que la dynamisation de l'activité minière dans le sud entrainait dans le cadre des programmes du Gouvernement en faveur de la relance économique et de la création d'emplois dans les zones d'ombre, M. Arkab a fait savoir qu'il effectuera, dimanche et lundi prochains, une visite à Tamanrasset et Illizi, en compagnie du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du ministre délégué chargé des

micro-entreprises pour convenir avec les walis des facilitations et des équipements devant être accordés aux jeunes de la région pour leur permettre d'entamer leurs activités. Le ministre a en outre souligné l'impératif d'actualiser la loi minière en vigueur afin de la rendre plus attractive pour les investissements, précisant que l'exploitation des ressources souterraines ne se limitait pas à l'or mais concernait tous les métaux, d'où la nécessité, a-t-il dit, d'actualiser et de développer la cartographie minière de manière à garantir l'exploitation optimale des mines et d'intensifier l'activité minière et de l'adapter davantage à la stratégie minière du pays. Le ministre a également insisté sur la nécessité d'augmenter rapidement la production des matières premières pour couvrir les besoins du marché national, réduire leur importation et lancer les activités de transformation de ces matières. M. Arkab a, par ailleurs, relevé que l'Algérie accusait un grand retard en matière d'exploitation minière, évoquant l'importation de 31 matières destinées à l'industrie manufacturière pourtant disponibles dans notre pays. Les nouvelles stratégies prévoient un réexamen des mines disponibles car, a-t-il dit, de nouvelles technologies sont nécessaires pour produire les matières premières et répondre aux exigences de l'industrie manufacturière.

Afeguag Aouragh

Conséquence du retour de la Libye sur le marché : Le prix du pétrole en baisse

Les prix du pétrole commençaient la semaine en baisse hier, le retour annoncé sur le marché du pétrole libyen étant vu d'un mauvais œil par les investisseurs dans un environnement où l'offre est déjà excédentaire. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait le matin 42,43 dollars à Londres, en baisse de 1,67% par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour octobre perdait 1,90% à 40,33 dollars. Selon les analystes, les prix du pétrole sont en recul suite à la levée par la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) de la situation de force majeure sur les sites "sûrs" du pays. La NOC a en effet annoncé samedi la reprise de la production et des exportations de pétrole en Libye sur les sites qu'elle a qualifié de "sûrs". Les exportations pourraient connaître un redémarrage immédiat, d'un point de vue logistique, soulignent les spécialistes du marché, "car les stocks de brut de la NOC sont élevés". Mais au-delà du déstockage, l'augmentation de la production devrait prendre du temps car certains champs - dont le plus grand de Libye - restent sous le contrôle des forces du Khalifa Haftar. Toutefois, cette reprise intervient alors que les marchés pétroliers sont "inondés" d'or noir et que les perspectives de consommation sont encore "faibles", expliquent les



analystes ajoutant que la menace d'un retour des confinements à grande échelle au Royaume-Uni et plus largement en Europe, à cause du Covid-19, ne fait qu'ajouter à la morosité ambiante. Le Royaume-Uni fait face à une "deuxième vague" de nouveau coronavirus, a prévenu le Premier ministre Boris Johnson, son gouvernement n'écarter pas de recourir à un nouveau confinement général pour toute l'Angleterre comme "dernière ligne de défense".

Importations et transactions en devises : Les nouvelles instructions de Tebboune

L'Algérie a décidé de durcir davantage les conditions d'importation et de sorties des devises. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné dimanche de nouvelles instructions relatives aux opérations d'importations et les transactions en devises qui devront, désormais, avoir l'aval du gouvernement. Ces décisions prises par le président Tebboune lors du Conseil des ministres qu'il a présidé visent à protéger le produit national, encourager sa consommation au niveau local et préserver les réserves de change. Selon le communiqué de la réunion du Conseil des ministres présidée dimanche

par le président Tebboune, ce dernier a instruit de : « Soumettre, à l'avenir, tout engagement financier dans l'importation et toute transaction en devises, à l'approbation préalable du Conseil du Gouvernement, en vue de protéger le produit national, encourager sa consommation au niveau local et préserver les réserves de change ». Le chef de l'Etat a également instruit de : « Soumettre à l'approbation préalable du conseil du gouvernement ou du conseil des ministres, en cas de nécessité, toutes les mesures relatives à la définition de la liste des produits interdits à l'importation. »

Une crise prévue dans la production de dattes : Les producteurs craignent le déficit de stockage cette saison !

Les ressources agricoles de la wilaya de Biskra prévoient une production abondante de dattes la saison en cours, où la production devrait atteindre plus de 475 000 tonnes, dont la plupart sont des dattes « Deglet Nour ». Biskra, et la région de Tolga en particulier, est pionnière dans la production de ce type de qualité internationale. En plus de ces chiffres positifs, on s'attend à ce que les dattes soient distinguées cette saison, en raison du climat approprié, et du succès des campagnes de protection contre les maladies qui affectent les dattes et les palmiers en général, tandis que les efforts des agriculteurs pour sécuriser la couverture des régimes de dattes afin de les protéger du danger des pluies de la fin de l'été et du début de l'automne, ces efforts ont été menés en temps opportun même avec difficulté cette fois, en raison de la propagation de la pandémie corona qui a imposé des circonstances particulières ayant affecté l'activité agricole, y compris la difficulté d'obtenir la main-d'œuvre qualifiée pour grimper aux palmiers et effectuer diverses opérations avant la saison des récoltes, qui a commencé ces jours-ci dans certaines régions de la wilaya. En attente le démarrage effectif des opérations de récolte de plusieurs semaines à l'échelle de cette wilaya. Même si la production de cette année est largement satisfaisante, les agriculteurs n'ont pas caché leurs inquiétudes quant aux problèmes de stockage et d'exportation également. En ce qui concerne le stockage, de nombreux producteurs de dattes s'inquiètent de la possibilité d'un déficit de stockage du produit cette saison, et ce, après des informations diffusées sur la saturation de nombreuses chambres froides en raison de l'accumulation de produits conservés l'an dernier. Ceci intervient après que les agriculteurs ont eu du mal à les vendre à l'intérieur du pays ou à les exporter à l'étranger. Selon les observateurs, la raison en est due aux effets de l'épidémie de corona qui a provoqué la fermeture des marchés, la prévention de déplacement entre les wilayas et d'autres mesures qui ont empêché la vente et la promotion du produit de dattes sur les différents marchés nationaux. La fermeture des frontières et la suspension des transports aériens et maritimes ont empêché également l'exportation de plus grandes quantités de dattes, de sorte que ces quantités ont resté conservées dans les chambres froides, cela peut générer un déficit de stockage et de conservation du produit cette saison, si des solutions rapides ne sont pas trouvées. Au vu de ces données, l'espoir reste grand dans le troc avec les pays voisins qui est le commerce que les autorités algériennes cherchent à encourager et à développer.

M.W. Benchabane

Economie

Président Tebboune: « L'Algérie révisera l'accord d'association avec l'UE en fonction de ses intérêts économiques »



Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé que l'Algérie ne renoncera pas à l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), mais procèdera à une révision du calendrier relatif au démantèlement tarifaire en fonction de ses intérêts économiques. S'exprimant lors d'une entrevue accordée à des responsables de médias nationaux, diffusée dimanche soir, le Président Tebboune a déclaré "Nous ne pouvons pas renoncer à l'accord d'association avec l'UE (...) l'Union Européenne étant un partenaire auquel nous nous attachons". Le Président de la République a insisté, toutefois, sur l'attachement de l'Algérie à ses intérêts économiques et ses efforts pour construire une économie indépendante de la rente. Après s'être interrogé sur le véritable taux de respect des accords avec l'UE, le Président Tebboune a souligné que cet accord ne repose pas uniquement sur le démantèlement tarifaire qui doit se faire progressivement. "Nous allons revoir le calendrier (démantèlement) et ils (UE) sont d'accord concernant cette révision à laquelle s'attelle des économistes", a-t-il assuré. "Nous sommes en principe des partenaires de l'UE mais pas au détriment de notre économie", a ajouté le Président de la République. En 2002, l'Algérie avait signé un accord d'association avec l'UE. Entré en vigueur en 2005, cet accord prévoit l'établissement de la zone de libre échange entre les deux parties en 2017 avant de prolonger de trois ans le délai de l'établissement de cette zone jusqu'à septembre 2020. Cependant, l'Algérie a décidé de revoir à nouveau cet accord pour préserver sa production nationale, à travers notamment la révision du calendrier du démantèlement tarifaire.

Vers la révision de la loi sur la Monnaie et le Crédit et la prise en charge des risques de change

Le président de la République, a annoncé, également, la révision prochaine de la loi sur la Monnaie et le Crédit 90-10 et l'engagement d'une réflexion sur la création de mécanismes pour couvrir les risques de change encourus par les opérateurs économiques en raison de la dépréciation de la monnaie nationale. S'exprimant dans une entrevue avec des responsables de certains médias nationaux, le président Tebboune a déclaré que toutes les lois régissant les secteurs économiques doivent être révisées, citant particulièrement la révision de la loi sur la Monnaie et le Crédit. "Nous nous dirigeons aujourd'hui vers une économie ouverte sur le monde. Il faut que la loi sur la Monnaie et le Crédit soit révisée. Il faut aller vers une réforme bancaire et fiscale absolue et à fond", a souligné le chef de l'Etat. Répondant à une question liée à la dévaluation de la monnaie nationale par rapport aux principales devises étrangères et aux pertes de change qui en résultent pour les opérateurs économiques, M. Tebboune a affirmé qu'il est "inconcevable que l'investisseur perde à cause du change. Il faut chercher des mécanismes pour trouver une solution à la dépréciation de la monnaie". Dans ce

contexte, il a expliqué que ce "problème technique" nécessitait l'intervention de spécialistes pour déterminer les conditions de prise en charge de l'investisseur dans ce domaine, précisant qu'il demandera à la Banque d'Algérie de revoir les contentieux existants liés aux risques de change. A ce propos, Il a mentionné comme mesures de soutien la création, par exemple, d'une "caisse de compensation", tout en soulignant, dans ce sillage, que "le capital a besoin de la stabilité politique, juridique et financière".

Ouverture d'ateliers économiques immédiatement après les élections

Par ailleurs, le président de la République a indiqué que des ateliers économiques seront ouverts immédiatement après les élections afin de réaliser un bond économique, et ce, en concertation avec tous les acteurs de la société. Ces ateliers, seront organisés, a poursuivi M. Tebboune, par une commission nationale, dans le cadre d'un consensus. Cette commission comprendra, entre autres, des économistes, des sociologues, des journalistes, des syndicalistes, des imams ainsi que toutes les autres catégories de la société en vue de trouver la "meilleure voie" pour la réussite de ces ateliers. Le chef de l'Etat a mis en avant, dans ce sens, la nécessité de bénéficier et de s'inspirer des expériences menées à l'échelle internationale par d'autres pays dans le domaine des réformes économiques.

Impérative lutte contre l'argent sale et garantir la transparence dans la gestion

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a mis l'accent sur l'impératif de lutter contre l'argent sale et de garantir la transparence dans la gestion "de la base jusqu'au sommet". Le Président Tebboune a précisé que l'édification de l'Algérie nouvelle exige de garantir la transparence dans la gestion "de la base jusqu'au sommet, y compris pour le Président". "Je ne serai en rien dérangé si l'Inspection générale des finances venait procéder à un audit au niveau de la Présidence de la République. C'est une chose tout à fait normale", a-t-il dit. "Nous vivons dans une République et non un royaume. Tout un chacun doit rendre des comptes au sein de cette République dans le respect de la loi", a soutenu le Président Tebboune. Evoquant l'argent sale, le Président de la République a indiqué que ce phénomène "s'est propagé tel un cancer dans la société et doit être combattu", relevant que la loi sera intransigeante vis-à-vis de tous ceux qui recourent à l'argent sale. Le Président Tebboune a également évoqué l'activité des associations de la société civile, dont certaines ont été impliquées dans des affaires de corruption, estimant que nombre d'associations "s'acquittent convenablement de leurs missions, à savoir combler les lacunes de gestion enregistrées au niveau des institutions de l'Etat". Le nombre des associations s'élèvera à plus de 30.000 au niveau des quartiers et villages en vue "de porter la voix du peuple de ma-

nière organisée et loin de l'anarchie", a précisé le Président, estimant qu'il s'agit là d'un moyen qui nous permettra de consacrer "notre véritable slogan, à savoir une République démocratique et populaire".

La LF2021 déterminera les détails du soutien de l'Etat aux entreprises impactées

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, dimanche soir à Alger, que la loi de finances pour 2021 précisera tous les détails du soutien financier de l'Etat aux entreprises économiques impactées par la pandémie de Covid-19. M. Tebboune a assuré, que l'Etat indemniserait les entreprises économiques touchées par la pandémie, soulignant en même temps la nécessité de protéger les banques, à travers la loi, afin de leur permettre de jouer leur rôle dans ce domaine. Le chef de l'Etat a assuré également que "la loi de finances pour 2021 déterminera tous ces aspects", ajoutant que "les questions financières doivent être déterminées et contrôlées au centime près". À ce propos, le président Tebboune a précisé que "les entreprises économiques doivent s'abstenir de faire de fausses déclarations" en ce qui concerne les dommages subis pour bénéficier des mesures prises par les autorités publiques contre la propagation du coronavirus. Dans ce contexte, il a rappelé les mesures prises par l'Etat pour indemniser les entreprises touchées par la pandémie, notamment la réduction des impôts, la révision de leurs délais et la mise en place à leur profit de prêts bancaires sans intérêt.

"L'Algérie se dirige vers l'économie numérique, je serai intransigeant par rapport aux coupures d'internet"

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé qu'il serait "intransigeant" par rapport au problème de coupures d'internet qu'a connues récemment le pays, précisant que "l'Algérie se dirige vers l'économie numérique et ne saurait aller de l'avant sans un débit efficient". "Il est des problèmes que nous devons contrer, c'est là notre responsabilité. Je savais que la tâche n'était pas facile, mais les problèmes seront résolus progressivement", a indiqué le Président Tebboune qui intervenait lors d'une entrevue avec des responsables de médias nationaux, diffusée dimanche soir. "Nous avons régressé dans plusieurs domaines et le problème de débit d'internet est scandaleux", a-t-il martelé, précisant que "le pays qui se dirige vers l'économie numérique, le e-commerce et le e-paiement ne saurait avancer à pas sûrs sans un débit internet fort et efficient". Le Président de la République a promis, dans ce cadre, d'être "intransigeant" vis-à-vis de tels phénomènes, appelant à la nécessité de solutionner le problème de coupures d'internet, notamment au niveau des bureaux de poste et autres structures publiques fréquentées par les citoyens.

Yasmina Derhal / Ag

Ressources en Eau

Une commission pour développer le renouvelable au niveau des équipements énergivores

Une commission sera incessamment mise en place afin d'étudier l'ensemble des moyens de développer la consommation d'énergie à partir de ressources renouvelables au niveau des équipements hydrauliques énergivores, a indiqué le ministre des Ressources en Eau, Arezki Berraki. En marge d'une réunion avec le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Ed-dine Chitour, en présence de cadres des deux secteurs et de représentants de Sonelgaz, M. Berraki a fait savoir qu'une commission sera incessamment mise en place afin d'évaluer les moyens et les opportunités disponibles pour équiper les grandes infrastructures hydrauliques de sources d'alimentation énergétique renouvelables. Selon le ministre, il s'agit également de réhabiliter un certain nombre d'équipements de production hydro-électrique à l'arrêt. "Nous avons des équipements hydro-électriques à l'arrêt que nous pouvons réhabiliter et remettre en service". Les grands transferts d'eau et les barrages notamment étant de grands consommateurs d'énergie, "nous avons convenu de mettre en œuvre un plan de travail pour revoir l'efficacité énergétique et ré-

duire les dépenses des entreprises responsables de ces infrastructures", a expliqué M. Berraki. Pour sa part, M. Chitour, a fait savoir que l'objectif de ce projet est de faire un état des lieux et une évaluation des potentialités existantes en termes de production énergétique à partir du renouvelable. Cela passera, a-t-il indiqué, par "la revitalisation des petites centrales hydro-électriques". Le ministre de la Transition énergétique a insisté sur la nécessité de mettre en place des mécanismes pour "consommer moins en consommant mieux". "Il s'agit de savoir ce qui est possible de faire avec les barrages actuels pour trouver un mécanisme permettant d'intégrer des centrales hydroélectriques. On peut éventuellement lancer une étude avec l'université algérienne", a-t-il suggéré au cours de cette réunion. De plus, M. Chitour a souligné la nécessité de s'orienter vers le concept d'auto-consommation. C'est-à-dire, permettre au citoyen de produire sa propre énergie à travers des kits solaires et même recueillir l'eau des pluies pour sa propre consommation.

N.J

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

de l'administration

 Springer

PUBLICITÉS

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Blida

Plus de 180 candidates inscrites au concours d'accès à l'école des cadets de la Nation

Plus de 180 candidates de différentes wilayas ont été inscrites au concours d'accès à l'école des cadets de la Nation "Chahid Zemit Hamoud" de la Première région militaire de Blida, a-t-on appris, dimanche, auprès du chef du bureau de communication, d'information et d'orientation de l'école, le capitaine Yaha Yazid. "Quelque 184 candidates dont la moyenne est égale ou dépasse les 17,60/20, ont été convoquées pour prendre part à ce concours, qui leur permettra d'accéder à l'une des 60 places pédagogiques en lice pour cette année scolaire 2020/2021", a indiqué le capitaine Yaha, en marge de l'ouverture de ce concours de trois jours. Il a souligné la limitation des épreuves du concours de cette année, "à titre exceptionnel, et en raison de la conjoncture sanitaire traversée par le pays", aux "examens médicaux et psychotechnique, outre le test d'aptitude physique". Le responsable a signalé, à cet effet, l'annulation cette année des tests écrits dans les matières principales. Ils seront remplacés par la prise en considération de la moyenne annuelle obtenue par le candidat durant l'année scolaire, a-t-il fait savoir. "Nous avons mobilisé tout les moyens préventifs nécessaires pour le bon déroulement de ce concours, qui intervient dans un contexte sanitaire exceptionnel", a assuré, pour sa part, le directeur de l'école, le colonel Messaoud Touil. Il a signalé la mise en place de toutes les mesures préventives pour éviter toute contamination par la Covid-19, dont le respect de la distanciation physique, le port de la bavette et l'usage de gel hydro alcoolique. De nombreuses candidates, approchées, se



sont montrées très enthousiastes et optimistes quant à la possibilité d'obtenir une place dans cet établissement d'enseignement militaire. Parmi elles, Rihab (15 ans) une candidate de la wilaya de Msila, détentrice d'une moyenne de 17,88, qui a exprimé son "espoir profond de pouvoir accéder à l'école pour réaliser son rêve de devenir médecin militaire", a-t-elle dit. Quant à Hadil de Bordj Bou Arreridj, 18,40 de moyenne, elle a n'a pas caché son rêve de faire partie, à l'avenir, de l'élite des cadres de la Nation, en rejoignant cette

école. Un rêve, également, partagé par Nour El Houda, une candidate de Djelfa, avec 18,06 de moyenne, qui souhaite faire partie des "cadres militaires qui veillent au service du pays", a-t-elle soutenu. À noter que l'école des cadets de la Nation de Blida est un établissement d'enseignement secondaire, placé sous la double tutelle des ministères de la Défense nationale et de l'Éducation nationale, assurant un enseignement de qualité supérieure à ses adhérents.

Arab M

Boumerdes

Le phénomène d'occupation des trottoirs par les commerçants reprend de plus belle

Sous prétexte de marquer la distanciation physique, des commerçants des quartiers du 11 décembre 1960 (Les Coopératives) et des 350 logements au chef-lieu de wilaya ont tout bonnement pris possession d'une partie du trottoir. Aux coopératives, devenues le cœur commercial de la ville, un commerce de thé a agrandi sa salle en repoussant le comptoir jusqu'au passage des piétons au point qu'une seule personne peut difficilement passer alors qu'auparavant les deux sens de la voie étaient empruntés aisément. De ce fait, la salle se retrouve carrément sur le trottoir. Aucune observance de la distanciation physique n'est respectée, même pas le port de la bavette. Au quartier des 350 logts, des marchands de fruits et légumes et des alimentations générales ont débordé leurs étals sur la voie publique. Des produits sensibles comme le pain et le lait sont ainsi exposés au soleil et à la poussière. Certes, les contrôleurs du commerce ont fort à faire pour obliger les commerçants à respecter les mesures de protection contre la Covid-19, mais il ne faut pas non plus que la permissivité soit un relâchement sur les autres menaces sur la santé du consommateur; d'autant plus que la tendance actuelle de beaucoup de commerçants est dans la recherche du gain tous azimuts et à des prix souvent élevés au mépris d'un pouvoir d'achat sérieusement érodé

CHU Mustapha et Nafissa Hamoud
Transfert des services des urgences

Le service des urgences médicales chirurgicales de l'hôpital Mustapha Pacha a été transféré dans un département plus spacieux et celui du Centre hospitalier d'Hussein Dey a été installé à l'extérieur de l'établissement, et ce, pour l'allègement de la pression sur ces deux établissements et l'admission d'un plus grand nombre de malades. Cette opération, qui ne se limite pas aux deux nouveaux services pilotes, sera élargie aux autres établissements hospitalo-universitaires et de proximité de cette région, ainsi que les autres régions du pays. La délégation a reçu des explications exhaustives sur le service des urgences de l'hôpital Mustapha Pacha, qui sera bientôt prêt après l'équipement et l'aménagement de ses différents services. Ce nouvel espace aura une entrée indépendante pour les malades et les ambulances, de manière à éviter la congestion. Un exposé exhaustif a été présenté à la délégation sur le nouveau service des urgences médicales chirurgicales du CHU d'Hussein Dey, situé près du siège de la circonscription administrative d'Hussein Dey et qui a été mis en service après avoir été doté du matériel nécessaire. Le wali d'Alger, Youcef Chorfa, a évoqué «l'élaboration d'un plan sanitaire du territoire pour les services des urgences médicales, aussi bien pour les CHU que pour les centres de proximité, pour alléger la pression sur les

grands établissements», précisant que la concrétisation de cette opération se fera en 2020/2021, une fois ces services dotés de moyens humains nécessaires

Université de Tizi-Ouzou

Une flotte de bus pour les étudiants résidents hors wilaya



Une flotte du transport universitaire sera consacrée au transport des étudiants de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO), résidents dans d'autres wilayas à partir d'hier, a annoncé la direction de l'Université dans un communiqué. Les wilayas concernées par cette mesure, qui vise à permettre à ces étudiants poursuivant leurs études au niveau de l'UMMTO et ayant des examens de rejoindre l'Université, sont Boumerdes, Bouira, Béjaia, Bordj Bou Arreridj et Alger. Les départs, est-il précisé de même source, se feront à partir des campus universitaires de chaque wilaya, à savoir, l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira, Abderrahmane Mira de Béjaia, M'hamed Bougara de Boumerdes, Mohamed El Bachir El Ibrahim de Bordj Bou Arreridj et Houari Boumedienne d'Alger.

Les transporteurs de voyageurs inter wilayas protestent

Les transporteurs de la wilaya de Blida ont répondu à l'appel à la grève de leurs représentants syndicaux de l'Union nationale des transporteurs algériens. Les propriétaires de bus se sont rassemblés à proximité de la gare routière de Blida, exigeant la satisfaction de leurs revendications sociales et professionnelles ainsi que la réouverture des lignes inter wilayas, suspendues pour cause de crise sanitaire. Les protestataires sont revenus sur la plateforme de leurs doléances, notamment celle qui concerne leur indemnisation de 50% de leur salaire suite à leur arrêt de travail forcé pendant la période de la pandémie, et leur exemption des taxes fiscales et vignettes automobiles pour l'année 2020. Ils ont également exigé la célérité dans le processus de paiement des chauffeurs et receveurs. Les contestataires ont menacé de pousser encore plus loin leur protestation et de manière toujours pacifique et réglementaire si leurs requêtes ne sont pas prises en compte.

Bejaia : Peu d'étudiants à l'ouverture des amphithéâtres dans la matinée pour un enseignement en mode présentiel de 10 jours

Programmée pour ce dimanche, la reprise des cours pour la clôture de l'année 2019-2020 a été plutôt timide pour ce premier jour, à l'Université Abderrahmane Mira. Sur plus de 11 000 étudiants inscrits en première année licence, ils n'étaient pas très nombreux à se présenter à l'ouverture des amphithéâtres dans la matinée pour un enseignement en mode présentiel de 10 jours, décidé en réunion du conseil de direction élargi de l'université mercredi 16 septembre dernier. Cette année a été très dure après plus de six mois «de repos forcé» pour cause de crise sanitaire, en témoignent certains étudiants. «Même si nous ne sommes pas restés totalement inactifs durant ces six derniers mois en téléchargeant des cours mis en ligne, reprendre les cours n'est pas chose aisée. Travailler à distance et seul, est différent mais nous n'avons pas le choix. Il faut aussi savoir s'adapter. Rattraper tout un semestre en une si courte durée est impensable. On va essayer de faire ce qu'il faut durant ces dix jours en espérant réussir à valider ce semestre». Des enseignants, intervenant à travers les ondes de la radio locale, ne semblent pas également convaincus par le nouveau protocole mis en place pour la clôture de l'année universitaire après six mois d'arrêt des cours. «Des cours sont mis en ligne pour les étudiants mais cela ne suffit pas. Rattraper un programme de plus 15 semaines de cours en deux semaines est impossible mais il faut dire que la situation sanitaire que traverse le pays avec cette pandémie, ne nous laisse pas tellement le choix. On est tenu de nous adapter, trouver les meilleurs moyens et essayer de faire l'essentiel pour surmonter cette situation», fait observer en substance l'un des enseignants sur les ondes de la radio locale. Il convient de signaler qu'un protocole sanitaire a été mis en place au niveau de l'Université de Béjaia pour éviter tout risque de propagation de la pandémie.

Compte personnel de formation : un tournant



Le ministère du Travail a arrêté les conditions générales d'utilisation de la future application mobile du compte personnel de formation qui sera téléchargeable le 1er décembre au plus tard. Cette nouvelle « appli » va-t-elle révolutionner les pratiques et les salariés vont-ils en utiliser les fonds pour assurer leur avenir ?

Dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018, le compte personnel de formation (CPF) subit une totale transformation en 2019 car il offre l'opportunité aux usagers de choisir, de réserver et d'acheter en ligne leurs formations, sans intermédiaire, via une application dédiée.

Quel est l'intérêt de cette application ?

L'intérêt de cette application pour les organismes de formation c'est de pouvoir proposer directement leur offre aux usagers. Une vitrine pour les organismes de formation

Ce portail d'information des organismes de formation leur a été ouvert aux pour qu'ils référencent leurs formations

Comment alimenter cette plateforme ?

Par apport de fichier XML qui permet d'alimenter la plateforme avec son catalogue selon le rythme souhaité par l'organisme de formation.

Un accès performant pour les usagers

Les services CPF directement accessibles. Ainsi sur le site moncompteactivite.gouv.fr, permet aux usagers de consulter

L'ensemble de leurs dossiers de formation ;

Leurs heures CPF et DIF ainsi que l'historique de leur compte ;

Des formations adaptées à leur statut et à leurs attentes ;

Et des informations détaillées sur les démarches à entreprendre et les interlocuteurs à contacter.

Les usagers bénéficient

De services numériques personnalisés qui les aideront à faire le point sur leur situation et à construire leur projet professionnel ;

D'informations détaillées et actualisées sur des métiers qui seraient susceptibles de leur correspondre.

De la vision à la stratégie d'entreprise et à l'objectif



Les articles sur les entrepreneurs visionnaires abondent. Mais quel sens donner à cette étiquette qui colle aux entrepreneurs de success story ? Que vous soyez créateur ou déjà aguerri, la vision entrepreneuriale est capitale à la réussite de votre entreprise. Il vous faudra comprendre son rôle, en particulier dans la définition de vos objectifs et de votre stratégie de développement d'entreprise.

*Une vision qui s'inscrit dans l'action

Elle n'est pas pour autant un rêve. Le rêve est produit par l'inconscient, l'imaginaire ou un désir.

*La vision doit être liée...

La vision permet de définir l'objectif final et des étapes intermédiaires et de nourrir la motivation pour l'atteindre et doit :

... à la stratégie de développement de l'en-

treprise

Elle permet aussi l'élaboration et la mise en place de stratégies diverses et appropriées pour avancer, pour transformer une vision en réalité.

... à la mission de l'entreprise

La mission concerne ce que vous faites précisément pour atteindre cette vision. C'est votre contribution personnelle. Elle incite vos collaborateurs à accomplir leur mission. Les exemples sont pléthores

Que ce soit blablacar avec Frédéric Mazella, leboncoin avec olivier Aiza, l'alimentaire pétillant avec Michel et Augustin, Allo resto avec Sébastien Forest, OpenClassroom avec Mathieu Nebra, le slip français avec Guillaume Gibault, Wonderbox avec Bertile Burel et James Blouzard...

de l'administration
Le Monde
Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Langue arabe :**Signature d'une convention
entre l'ANVREDET et
le CRSTDLA**

Une convention de partenariat entre l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET) et le Centre de recherche scientifique et technique pour le développement de la langue arabe (CRSTDLA) sera signée ce jour à Alger, indiquait l'ANVREDET. La convention, qui sera signée par la directrice générale de l'ANVREDET, Nedjoud Demmouche Mounsi, et le directeur du CRSTDLA Mourad Abbas, porte essentiellement sur "la valorisation des résultats de recherche et du développement technologique, l'accompagnement et le soutien via l'étude, la création des startups, le conseil et l'expertise et la formation". À travers cette convention, les deux parties établiront "une collaboration scientifique et technique dans les domaines d'intérêt communs relevant de leurs compétences respectives". Les axes importants de la coopération se déclinent notamment par l'échange d'expertise, l'intégration des experts du CRSTDLA dans les comités d'évaluation de l'ANVREDET pour l'évaluation des projets, la mise en place d'un réseau de veille technologique, la formation, l'étude en commun des projets susceptibles de faire l'objet d'une valorisation économique à travers la création de startups et la mise en commun des moyens pour l'organisation d'événements se rapportant aux métiers des deux parties. Cette convention de partenariat implique la réalisation d'actions conjointes et concertées dans les domaines de la recherche et développement. Il s'agit notamment de l'organisation de réunions autour des thématiques en relation avec les domaines d'activités des deux établissements, la mise en œuvre de programmes de formation, l'étude, en commun, des projets susceptibles de faire l'objet d'une valorisation

économique à travers la création d'entreprise et l'accompagnement des ingénieurs et chercheurs pour la concrétisation de leurs projets d'innovation. Dans le cadre de cette convention, "l'ANVREDET s'engage à mettre l'incubateur de l'Agence à la disposition des chercheurs et des ingénieurs du CRSTDLA afin de développer des thèmes de recherche et d'étude dans le processus d'incubation des projets en matière d'étude du projet, d'élaboration du business plan, la valorisation, l'entrepreneuriat et l'innovation. Elle s'engage aussi à organiser des formations sur la propriété intellectuelle et l'accompagnement, l'intégration des chercheurs et les ingénieurs porteurs de projets innovants et créatifs dans les différents événements organisés par l'Agence. L'ANVREDET doit aussi organiser des séminaires et conférences techniques destinés à traiter un thème de travail ou de recherche d'intérêt commun, répondre à toute demande d'information nécessaire à la réalisation des actions faisant l'objet de la présente convention. Il sera aussi question de la prise en charge et l'animation des "Challenges Days", des "Startup Weekend" ou des "Marathon Days" dans le but de promouvoir la culture de l'entrepreneuriat sous toutes ces formes auprès des étudiants. Pour sa part le CRSTDLA s'engage notamment à mettre ses compétences au service des activités de recherche et de développement technologique autour d'applications innovantes en conformité avec la stratégie de l'ANVREDET, inviter les cadres de l'Agence à prendre part aux journées et manifestations scientifiques organisées par le CRSTDLA et associer l'ANVREDET aux programmes des journées d'information au sein de ses structures. Un comité mixte (ANVREDET/CRSTDLA) sera installé prochainement pour identifier, orienter et

Aïn Defla :**Le théâtre régional de Khemis Miliana réceptionné
"avant la fin de l'année"**

Le théâtre régional de Khemis Miliana (Aïn Defla), dont les travaux de réalisation approchent à leur terme, sera réceptionné avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris dimanche auprès du directeur local de la culture. "Le théâtre régional de Khemis Miliana, dont les travaux de réalisation ont été lancés il y a trois ans, sera réceptionné bientôt, c'est à dire avant la fin de l'année en cours", a précisé, Hasnaoui Mahmoud, faisant état d'un taux d'avancement des travaux de l'ordre de 95 %. S'étalant sur près de 4 000 m², cette structure culturelle de 500 places comptant cinq étages a été érigée selon les normes culturelles inhérentes aux théâtres, a-t-on souligné, notant que la salle de spectacle a été conçue à l'image des salles d'opéra avec notamment la mise en place de deux balcons. Sept ateliers, trois salons d'honneurs et un ascenseur électrique composent également le futur théâtre régional de Khemis Miliana, a-t-on détaillé, observant qu'avant sa mise en fonction, l'accent est particulièrement mis, ces derniers temps, sur la mise en place des fauteuils ainsi que sur le système de sonorisation. "Véritable pilier de l'action culturelle, le futur théâtre de Khemis Miliana s'emploiera à dynamiser l'activité culturelle à travers les régions les plus proches de Aïn Defla", a soutenu M. Hasnaoui, se réjouissant que sa mise en place ait été confiée à huit (8) entreprises nationales. Et d'ajouter: "l'accès au théâtre contribue à l'émancipation de tous, et notre société en a besoin pour comprendre son histoire, sa diversité et les défis qu'elle se doit de relever".

**Festival international
du film de Toronto****Scorsese s'inquiète que
le cinéma soit «relégué
au second plan» pendant
la pandémie**

Le cinéma est en train d'être «relégué au second plan et dévalorisé» pendant la pandémie de coronavirus, averti le réalisateur américain Martin Scorsese lors d'une présentation virtuelle au Festival international du film de Toronto. «Le fait que les festivals de cinéma continuent d'avoir lieu improvisent, s'adaptent, font en sorte que tout fonctionne d'une façon ou d'une autre est très émouvant pour moi», a déclaré l'auteur du film oscarisé Les affranchis. «Parce que dans la presse et la culture populaire, il est malheureusement de plus en plus fréquent de voir le cinéma relégué au second plan et dévalorisé, se retrouvant classé dans une catégorie qui ressemble à un petit plat réconfortant», a-t-il développé. Le réalisateur de films aussi légendaires que Taxi Driver, Raging Bull ou Casino s'est félicité que le festival de Toronto puisse se tenir en pleine pandémie, même dans une formule réduite et largement virtuelle. Il s'est exprimé dans une courte vidéo introduisant la cérémonie des «Tribute Actor Awards», qui récompensent comédiens, réalisateurs et autres professionnels du cinéma pour leur contribution exceptionnelle au septième art. Ces derniers mois, des millions de personnes dans le monde ont été confinées, regardant des films depuis leur salon. Aux États-Unis, pays le plus touché par la pandémie, les salles de cinéma à New York et Los Angeles n'ont toujours pas pu rouvrir. «Cette forme d'art remarquable a toujours été et sera toujours beaucoup plus qu'une distraction», a dit Martin Scorsese. «Le cinéma, à son meilleur niveau, est une source d'émerveillement et d'inspiration».

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
De l'administration
Fondation pour l'édition
et la publicitéEDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZEPrésident directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGERDIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

MC Oran :

L'entame de la préparation d'intersaison fixée à dimanche

Le MC Oran devrait entamer dimanche prochain la préparation d'intersaison en vue de l'exercice 2020-2021, dont le coup d'envoi est programmé pour le 20 novembre, a-t-on appris hier auprès de la direction de ce club de Ligue 1 de football. En attendant, les joueurs ont commencé à effectuer les examens médicaux rituels avant de se lancer dans la préparation, en plus cette fois-ci des tests PCR liés au Covid-19, a ajouté la même source. Huitième à l'issue du championnat de l'exercice passé, qui n'était pas allé à son terme à cause de la pandémie de Covid-19, le club phare de la capitale de l'Ouest aspire à réaliser un meilleur parcours la saison prochaine, selon des déclarations de son nouveau président, Tayeb Mahiaoui. Et pour atteindre cet objectif, le responsable du club a fait appel à l'entraîneur français Bernard Casoni, qui devrait rejoindre sa nouvelle équipe au début de la semaine prochaine, soit après la fin de son isolement sanitaire qu'il effectue dans l'un des hôtels d'Alger qu'il a rejointe dimanche en provenance de Marseille. Casoni, qui sera à sa troisième expérience dans le championnat algérien après avoir fait deux passages aux commandes techniques du MC Alger, sera assisté d'Omar Belatoui, ainsi que du préparateur des gardiens de but, Réda Acimi, deux anciens joueurs du MCO. Son staff sera renforcé aussi prochainement par un préparateur physique français que le nouveau driver des "Hamraoua" a lui-même proposé, indique-t-on de même source. Côté effectif, la direction oranaise a réussi à prolonger les contrats de plusieurs joueurs, excepté le capitaine d'équipe, Zineddine Sebah, parti au NA Hussein-Dey, rappelle-t-on. Elle a en revanche libéré le gardien de but, Mazouzi, le défenseur Bendjelloul et l'attaquant Abdelhafid, en attendant de trancher le sort des milieux de terrain Heriat et Mansouri. Le président Mahiaoui se montre néanmoins actif sur le marché des transferts en engageant plusieurs joueurs jusque-là, à l'image du portier Limane (ex-CS Constantine), Benali (ex-O Médéa), Nekkache et Derradja (ex-MC Alger), Khettab (ex-WA Boufarik) et Siam (ex-AS Ain M'lila).

Ligue 1 : USM Alger

L'entraîneur Ciccolini inquiet de l'état de forme de ses joueurs

Le nouvel entraîneur de l'USM Alger, François Ciccolini, s'est montré inquiet de l'état de forme physique de ses joueurs qui viennent de reprendre les entraînements après six mois d'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). "Notre plus grand problème est de voir dans quel état physique allons-nous trouver les joueurs. On va faire en sorte de les remettre sur pied le plus vite possible", a déclaré Ciccolini dans une vidéo postée sur la page Facebook du club. L'entraîneur corse a rallié dimanche Alger en compagnie des nouvelles recrues et des membres de son staff technique, à bord d'un avion spécial affrété par le club. "Je suis très content d'être ici malgré les conditions difficiles (liées au Covid-19). Lors des deux premières semaines de travail, on a mis au point un programme avec très peu d'intensité, puis nous allons augmenter la charge lors de la troisième semaine", a-t-il fait savoir. Mais d'abord, Ciccolini, son staff et les nouveaux joueurs doivent se mettre en isolement pour une semaine dans un hôtel de la capitale selon le protocole sanitaire en vigueur. Après leur sortie de confinement, ils rejoindront le reste de l'effectif pour un stage prévu du 11 au 25 octobre à Mostaganem, avec au menu des matchs amicaux. Ciccolini (58 ans) a été désigné nouvel entraîneur de l'USMA le 5 août dernier, en remplacement de Mounir Zeghdoud, dont le contrat n'a pas été prolongé. Le technicien français sera secondé dans sa mission par Benarabi Bouziane (entraîneur-adjoint), alors que le poste d'entraîneur des gardiens a été confié à l'ancien portier international Mohamed Benhamou. Le préparateur physique étant le Français Nicolas Baup.

Bessa N

USM Bel-Abbès :

De nombreux problèmes à résoudre



La marche des supporters mardi passé au centre-ville a été marquée par la demande de désignation d'une entreprise nationale pour le vieux club de la Mekerra. Depuis, c'est un climat d'incertitude et de tension qui s'est installé dans l'environnement du club. En effet, les actuels dirigeants s'efforcent de former au plus vite un effectif en vue du prochain exercice afin de faire redémarrer l'équipe, dans la mesure où la presque totalité de l'effectif s'est adressé à la CRL. Il y a une semaine, ils ont réussi à faire signer trois anciens joueurs de la saison passée, lesquels ont prolongé pour deux saisons et ce, après avoir retiré leurs requêtes auprès de la CRL et aux négociations avec les dirigeants. Il s'agit des deux défenseurs, Hamza et Belebna, et du milieu offensif Litt. A ce trio, on ajoutera le gardien Morsli qui vient d'emboîter le pas à ses camarades. Quant aux anciens tels Barka, Koukhir et Aïche, ils sont restés sur leurs positions, a-t-on appris hier matin. Du côté des départs officiels, il y a trois joueurs, le défenseur latéral droit Achour Fateh a opté pour l'USM Alger alors que Belhocini Iheb a choisi de pour-

sivre sa carrière au Qatar. Quant au défenseur central Saâd, il a résilié son contrat en acceptant les clauses de son contrat initial. Tous les prolongements de contrats des joueurs ont été réalisés après le retour de deux importants dirigeants, Abdelghani El-Hennani, comme premier responsable du club, et la désignation du président du CSA-USMBA, Morsli Abbès, comme DG provisoire après la fin de contrat en juin passé de Benayad Kaddour. En ce qui concerne l'épineuse crise financière, source de cette instabilité chronique, on a appris le déplacement d'un responsable à Alger en vue d'un nouveau contrat avec Naftal. On rappellera que l'USMBA est interdite de recrutement suite au cumul de dettes, qu'elle n'a pu honorer et ceci au moment où la majorité des pensionnaires de la Ligue 1 sont en avance alors que les Belabbésiens se trouvent aux prises avec l'opération recrutement. Par la suite, il faudra amorcer la préparation dans la perspective de la nouvelle saison. En somme, il s'agit d'un véritable parcours du combattant auquel font face les dirigeants désireux de monter un effectif pour préserver la place du club au sein de l'élite footballistique du pays.

Signature d'un contrat de sponsoring avec Naftal

La direction de l'USM Bel-Abbès a signé lundi un contrat de sponsoring d'une "valeur importante" avec Naftal, une filiale du groupe Sonatrach, a-t-on appris hier auprès du club de Ligue 1 de football. "Cette convention va nous permettre de souffler et lancer la préparation de la saison prochaine, vu que les problèmes financiers que rencontre notre club mettent son avenir en danger", a

déclaré, Abbas Morsli, le nouveau directeur général de la Société sportive par actions (SSPA) de l'USMBA. Les dirigeants de la formation de l'Ouest du pays aspirent aussi à ce que Naftal procède au rachat de la majorité des actions de la SSPA de leur club "pour en finir avec les interminables crises financières", a précisé le même responsable, informant au passage que "des discussions préliminaires ont été enga-

gées dans ce sens en marge de la signature du contrat de sponsoring entre les deux parties". Par ailleurs, le directeur général de la formation phare de la ville de la "Mekerra" a fait savoir que l'entraîneur Sid Ahmed Slimani pourrait s'engager officiellement avec les "Vert et Rouge" si les deux parties trouvaient un terrain d'entente au cours de leur rencontre prévue dans les heures à venir.

JS Saoura :

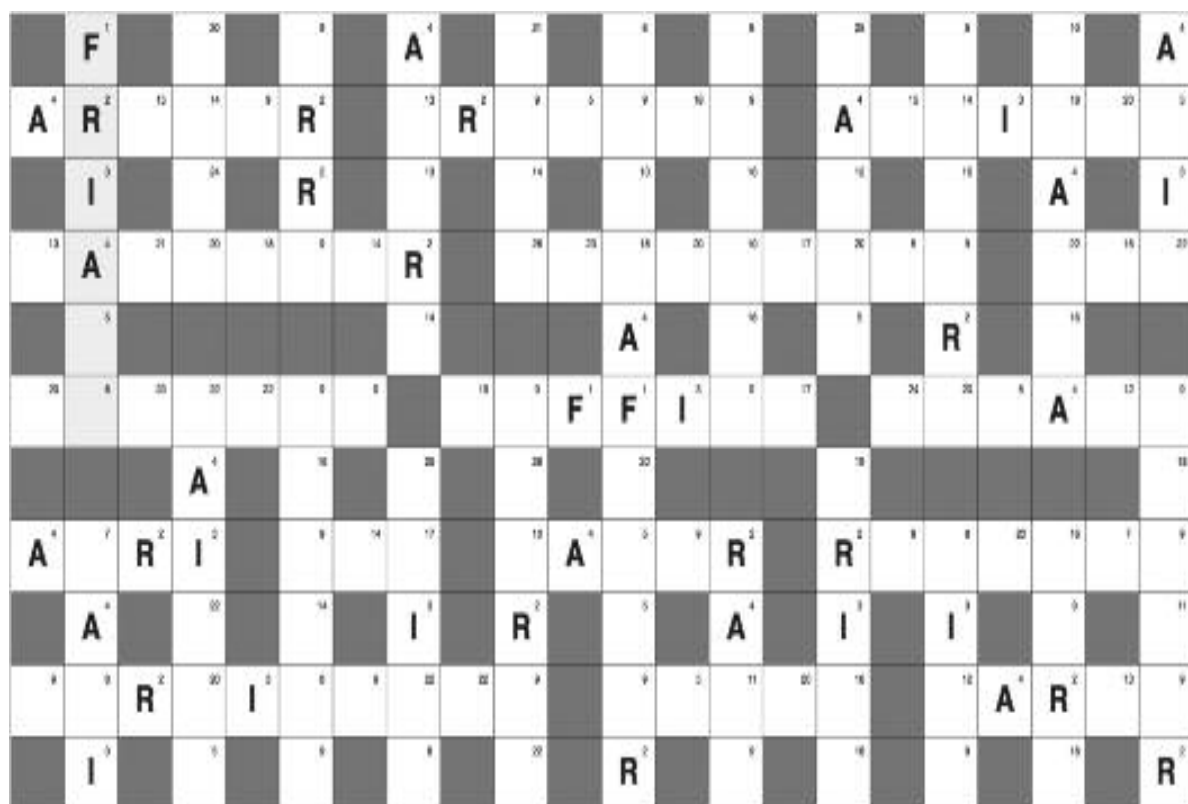
Ighil prolonge son contrat pour une année

Après avoir rejoint le club de la JS Saoura lors du mercato hivernal, l'entraîneur Meziane Ighil a renouvelé hier son contrat, pour une saison supplémentaire selon un communiqué publié sur le site officiel du club. La direction de la JSS a expliqué cette démarche par : « les bons résultats du club réalisés sous la houlette de Meziane Ighil lors de la précédente édition du championnat avant que celle-ci ne soit interrompue à cause de la pandémie de coronavirus », précise la même source. Une saison conclue à la sixième place du classement avec 33 points au compteur. « Je suis heureux de poursuivre l'aventure avec la JSS. Je vais déployer tous les efforts nécessaires pour réussir de meilleurs résultats au cours du prochain exercice », a fait savoir l'ancien sélectionneur des Verts. Concernant le programme de préparation, Ighil a assuré que toutes les dispositions ont été prises en vue de la nouvelle saison qui débutera dans quelques semaines. « Nous avons établi une feuille de route bien définie, s'étalant du premier stage programmé à Béchar jusqu'à la première journée de championnat », rapporte-t-on de même source. La direction de



la JSS a engagée jusque-là trois nouveaux joueurs dans le cadre du mercato estival. Il s'agit de l'attaquant Mehdi Draouche, du défenseur Mohamed Amrane arrivé tous deux en provenance du CA Bordj Bou Arreridj et enfin du milieu offensif, Walid Belhamri en provenance du WA Tlemcen.

Mots codés

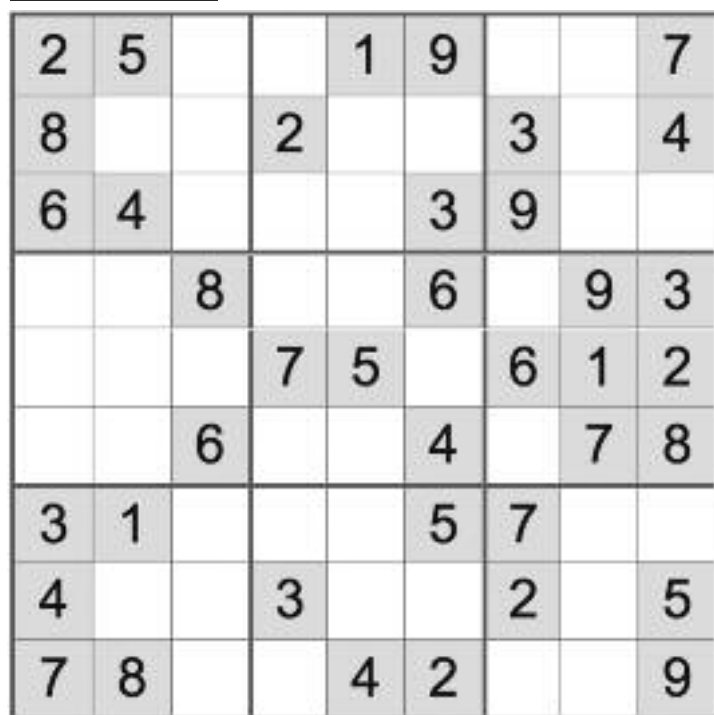


Mots mélangés

ABHORRER ABRUPT
ARBUSTE BRAI
CALDEIRA CAMORRA
CERVOISE
DEMENAGER
ERUDIT FARFADET
FINE FORCE GAROU
GIROFLEE GRUE
MAMMIFERE RALER
MANDARIN RETOUR
MELOMANE MENEAU
NERVEUX ORAL
PELOTARI PERSONNE
PROPHETE RAMONNE
SEMI SOFT SOUTIEN
TATOUAGE TIGE
VIELLE YACHTING

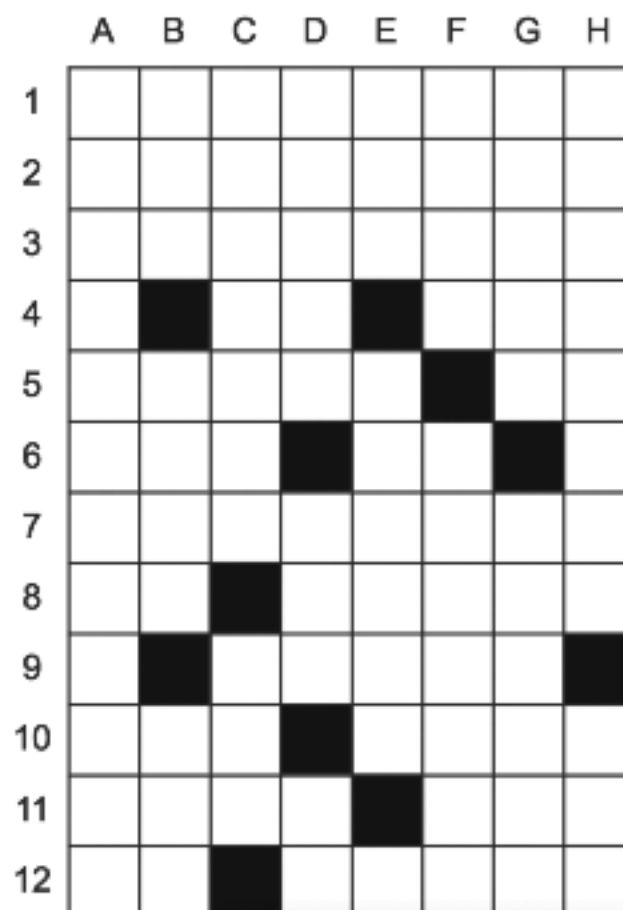


Sudoku



Solution sudoku

Mots croisés



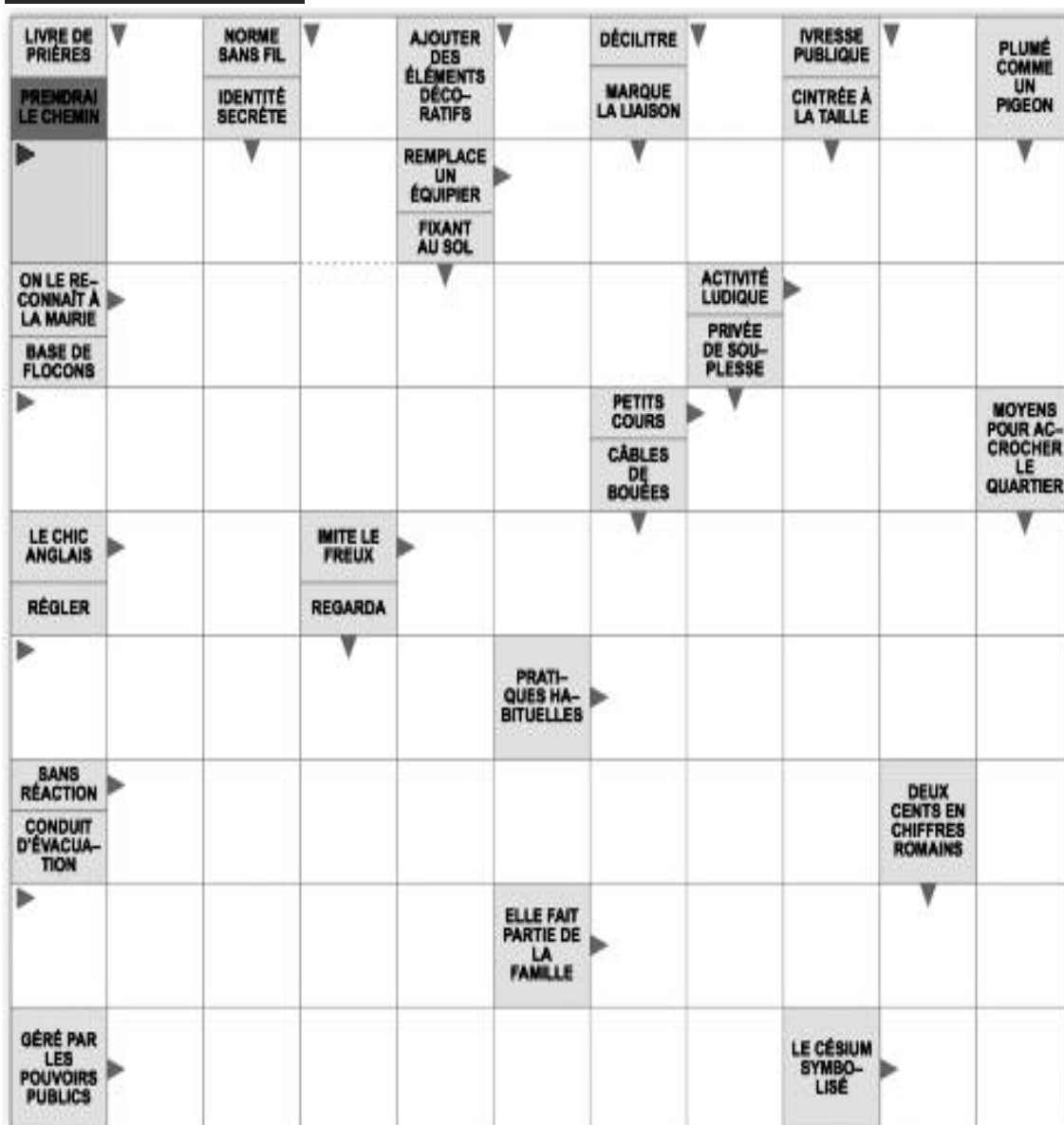
HORIZONTALLEMENT :

1. Qu'on peut traiter en bloc. 2. Suit des cours dans le cadre de son travail. 3. Manque total de dynamisme. 4. Monsieur à la City. Plus qu'un camarade. 5. On l'achète pour qu'il ferme les yeux. Pour situer. 6. Un certain regard. Révolte de mineurs. 7. Est souvent couplée à une fraiseuse. 8. C'est la règle. Herbacée colorée. 9. Allège pour décharger. 10. Point loin. Le pote de Fred. 11. Teinté. Sur la boussole. 12. Le madrilène. Locution latine.

VERTICALEMENT :

A. Louis XIV fonda celui de Paris. **B.** Situation d'échecs. Il se moque des quadrupèdes. De Vars, dans les Alpes. **C.** Forgée sur du métal. Petite planche de relieur. **D.** Miroir de transport. Son cul est sans issue... Chiffres en lettres. **E.** Prénom d'un bûcheron. Elle veille sur la culture. **F.** Embrassa. Il annonce le déclin. **G.** Proposition préliminaire. Insulaires bretons. **H.** Démolir de façon critiquable. Marque de satisfaction peu discrète.

Mots fléchés



Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com



LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Coronavirus: 197 nouveaux cas, 133 guérisons et 7 décès ces dernières 24 heures

C'est quatre vingt dix sept (197) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 133 guérisons et 7 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 50.023, dont 197 nouveaux cas, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1679 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 35.180, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 20 wilayas ont recensé durant les dernières 24

heures moins de 10 cas, 6 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 29 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que

la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



AGO de l'ONU par visioconférence Le Président Tebboune participe

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prend part ce jour et ce par visioconférence à l'Assemblée générale ordinaire (AGO) des Nations Unies (ONU), où il va prononcer une allocution qui va définir la position de l'Algérie vis-à-vis des

questions régionales et internationales de l'heure, outre la réforme de l'organisation onusienne notamment le Conseil de sécurité pour qu'il soit plus équitable en termes de représentation régionale des continents». Cette session qui coïncide avec le 75e

anniversaire de l'ONU se tiendra sous le slogan: "L'avenir que nous voulons les Nations Unies dont nous avons besoin: réaffirmer notre engagement collectif en faveur du multilatéralisme - affronter la COVID-19- par une action multilatérale efficace".

Décès

Le Président de la République présente ses condoléances à la famille du défunt Hamdi Bennani

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présenté ses sincères condoléances à la famille du chanteur et musicien Hamdi Bennani, décédé lundi à l'âge de 77 ans à l'hôpital Ibn Sina à Annaba. "J'ai appris avec une profonde tristesse et affliction la nou-

velle du décès de l'ami et grand artiste Hamdi Bennani. Avec sa disparition, la scène artistique perd un homme engagé qui a su gagner le respect du public avec son art, tout au long de son parcours artistique, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur", a écrit le Président Tebboune sur son compte officiel

Twitter. "En cette douloureuse épreuve, je tiens à exprimer mes sincères condoléances et ma profonde compassion à sa famille et à tous ses fans. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons", a ajouté M. Tebboune.

LG Algérie :

Lancement de la première opération d'exportation vers l'Espagne

Le ministre du commerce, Kamel Rezig, accompagné du ministre délégué au commerce extérieur, Aïssa Bekkal, s'apprêtaient à superviser la première opération d'exportation de produits LG fabriqués en Algérie,

en partenariat avec Bomare Company, vers l'Espagne. Le lancement officiel de cette opération d'exportation se fera depuis l'unité de production de la société Bomare située dans la région de Chaïbia, Ouled El Chéhel, dans la commune

de Birzoua, selon le même média. Cette opération d'exportation est considérée comme la première du genre, en termes d'exportations à 100% de produits fabriqués en Algérie vers l'étranger.

Wakfs

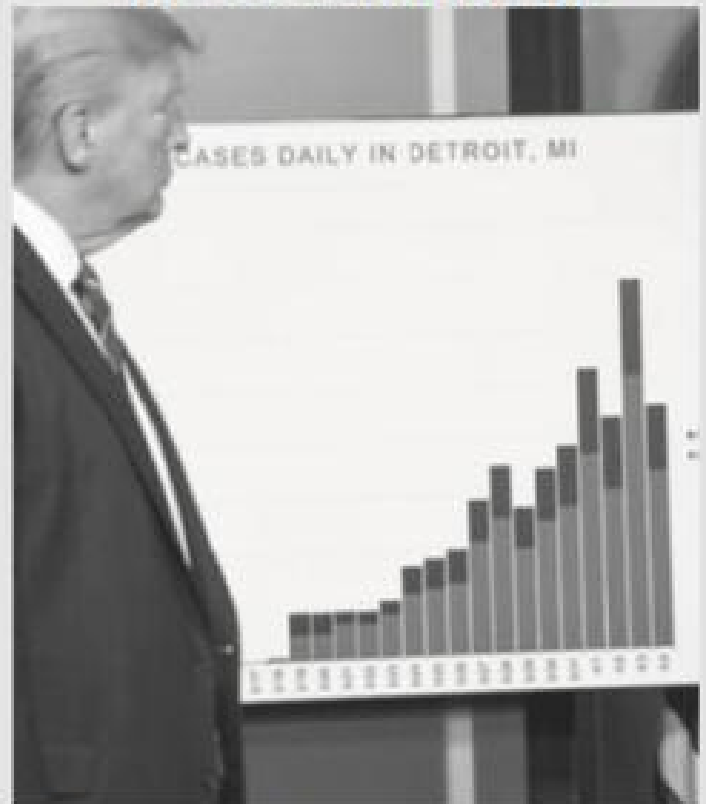
Abderrezak Sebkak installé à la tête de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra

Le nouveau Directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), Abderrezak Sebkak, a été installé dimanche, au siège du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, dans ses fonctions en remplacement de M. Youcef Arzouza. A cette occasion, le ministre des Affaires religieuses, Youcef Belmehdi a indiqué que cette installation s'inscrivait dans le cadre de la

promotion des performances de l'Office, mettant en avant "la compétence et l'expérience scientifique" du nouveau DG. Par ailleurs, M. Belmehdi a adressé ses remerciements à M. Arzouza eu égard "aux efforts qu'il a déployés pour moderniser l'ONPO, notamment avec le lancement de la plateforme électronique". Pour sa part, M. Sebkak a présenté sa gratitude aux pouvoirs publics pour la confiance placée en sa

personne, s'engageant par la même à s'employer à "optimiser le rendement et à encourager le travail institutionnel en vue d'offrir aux pèlerins une meilleure prestation de service". A noter que M. Sebkak avait occupé le poste de directeur de la Coopération au ministère des Affaires religieuses, et cadre au sein de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC).

Le point sur la pandémie : Les Etats-Unis frôlent les 200.000 morts



Plus de 957.000 morts :

La pandémie a fait au moins 957.948 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP dimanche à 11H00 GMT. Plus de 30,8 millions de cas ont été officiellement comptabilisés, dont au moins 20,8 millions ont été guéris. Les Etats-Unis sont le pays le plus endeuillé (199.268 décès). Viennent ensuite le Brésil (136.895 morts), l'Inde (86.752), le Mexique (73.258) et le Royaume-Uni (41.759). Mais en proportion de la population, hors micro-Etats, c'est au Pérou que la mortalité est la plus élevée (95 morts pour 100.000 habitants), devant la Belgique (86), l'Espagne (65), la Bolivie (65), le Brésil (64), le Chili (64), l'Equateur (63), le Royaume-Uni (62) et les Etats-Unis (60).

100.000 cas en Belgique :

La Belgique a franchi dimanche le cap des 100.000 infections au nouveau coronavirus, après une nette accélération des tests positifs ces dernières semaines, comme dans de nombreux pays européens.

L'Italie a voté malgré le virus :

Près d'un tiers des électeurs italiens se sont déplacés dimanche pour participer à des élections étalées sur deux jours, bravant la reprise du coronavirus pour élire notamment des présidents de régions comme la Toscane, un bastion de gauche depuis un demi-siècle dont l'extrême droite rêve de s'emparer. Dimanche en début de soirée, le taux de participation était évalué à 30%. Pour ce tout premier scrutin organisé depuis la pandémie, les réticences des électeurs pourraient peser sur l'affluence dans les bureaux de vote, ouverts dimanche de 7h00 à 23h00, mais aussi lundi de 7h00 à 15h00.

Fortes restrictions à Madrid :

L'Espagne a dévoilé vendredi de strictes limitations à la liberté de mouvement de quelque 850.000 personnes de la région de Madrid. A partir de lundi, elles ne pourront sortir de leur quartier que pour des raisons de première nécessité comme aller travailler, aller chez le médecin ou amener leurs enfants à l'école. Il ne s'agit pas pour autant d'un retour aux sévères mesures imposées au printemps, ont affirmé les autorités. Le Premier ministre Pedro Sanchez a assuré samedi soir « ne pas envisager un confinement du pays ». « C'est vrai que nous ne pouvons fermer aucune porte car évidemment le virus est un agent inconnu (...) mais je crois que nous avons désormais les outils (...) pour pouvoir contenir et infléchir la courbe » des contagions, a-t-il ajouté.

Record de contaminations au Liban :

Le Liban a enregistré 1.096 nouveaux cas de Covid-19, un record, et 11 décès en 24 heures, ce qui porte le bilan total à 29.303 infections et 297 morts dans ce pays en crise, a indiqué dimanche le ministère de la Santé. Le nombre de nouvelles contaminations a bondi après l'explosion le 4 août au port de Beyrouth, qui a fait 190 morts et plus de 6.500 blessés, nombre d'entre eux ayant afflué vers des hôpitaux déjà surchargés.

Taj Mahal va rouvrir après six mois de fermeture

En Inde, deuxième pays le plus affecté par la pandémie, le Taj Mahal, joyau architectural de l'art indo-islamique, va rouvrir après six mois de fermeture, en dépit d'une flambée de nouvelles contaminations.